

Le Périmètre de restauration immobilière (PRI), source : *Maison du logement*

Dans le cadre d'une Convention Publique d'Aménagement en date du 25 novembre 2005, la ville d'Auch a mandaté la SEM GERS pour mettre en place un Périmètre de Restauration Immobilière, appelé à partir du 1er octobre 2007, Opération de Restauration Immobilière.

Le PRI s'étend sur 190 hectares du centre ville. Le choix a été fait de caler le périmètre sur celui de la ZPPAUP, ce qui a présenté l'avantage, couplé à une DUP portant du 54 immeubles, de permettre une défiscalisation sur les travaux.

Le PRI Pasteur 2003/2007

En 2003, le Périmètre de Restauration Immobilière « Pasteur » a été mis en place afin de réhabiliter l'ancien Hôpital Pasteur laissé en friche depuis plusieurs années. Ce bâtiment public, partiellement classé Monument Historique, a été entièrement réhabilité. Il abrite depuis avril 2007, 45 logements locatifs de caractère. Le réaménagement de l'îlot (curetages, création de places de stationnements,...) complète la revalorisation du site dans son ensemble. Au delà de son aspect patrimonial, cette opération s'inscrit dans un objectif global de renouvellement urbain du centre ville.

Le PRI « coeur de ville et extensions historiques » 2006/2012

En 2006, le Périmètre de Restauration Immobilière «coeur de ville et extension historique» est entré dans une phase opérationnelle dans le cadre de la Convention Publique d'Aménagement entre la ville d'AUCH et la SEM GERS.

Les objectifs alors fixés au PRI étaient les suivants :

- La restauration immobilière de tout ou partie des immeubles existants du périmètre ;
- L'aménagement des espaces publics suscité par le regroupement d'immeubles ;
- La mobilisation de l'investissement immobilier privé ;
- La constitution d'une offre de logements requalifiés au centre ville ;
- La mise en valeur du patrimoine architectural auscitain.

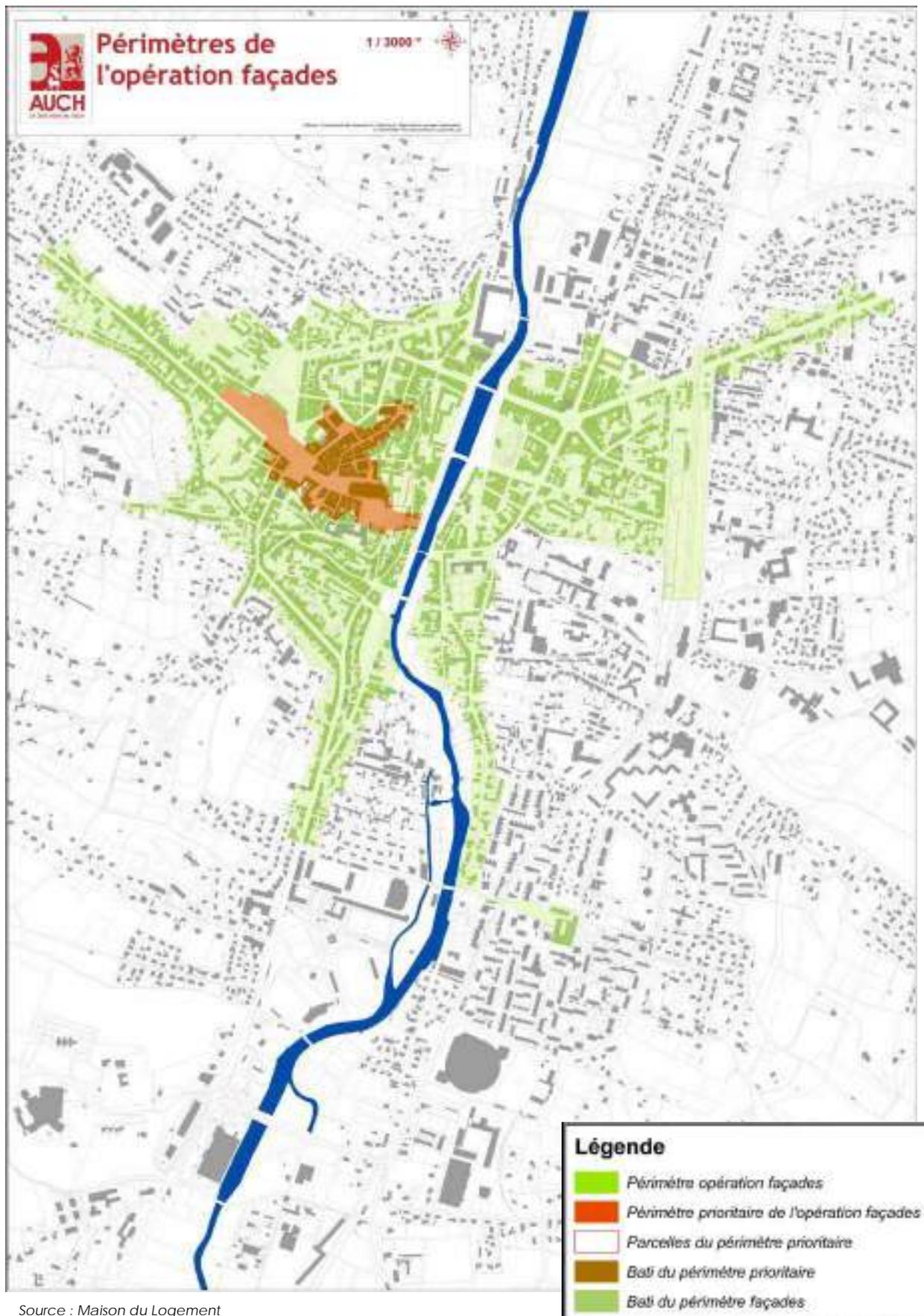
Les deux premières années (2006 et 2007) ont été consacrées au traitement préalable des procédures d'aménagement parfois très complexes des immeubles cibles (Déclarations d'Utilité Publique de travaux, acquisitions foncières, règlements de copropriété, relogement des occupants, Autorisations Spéciales de Travaux, montage d'opérations Loi Malraux, ...). En 2008, quelques opérations de défiscalisation en loi Malraux ont pu être proposées à la commercialisation.

Depuis fin 2008, deux de ces projets ont abouti et ont été présentés à la Commission d'Amélioration de l'Habitat du Gers avant la fin de l'OPAH-RU. Ainsi le PRI « Coeur de ville et extensions historiques » est entré dans sa phase concrète de réhabilitation des immeubles cibles au moment où l'OPAH-RU prenait fin. De plus, au delà de la nécessité de procéder au traitement de l'habitat vacant, dégradé, indigne ou insalubre, et compte tenu de l'évolution récente du marché de l'immobilier sur Auch, les objectifs ont été réorientés de manière exclusive vers la production de logements sociaux et très sociaux.

Destiné à favoriser l'investissement privé dans la restauration architecturale et immobilière, ce dispositif engagé depuis 2005 a permis la conduite de plusieurs opérations emblématiques du renouvellement urbain de la commune, telles que la restauration du « Pavillon Pasteur », la revitalisation de nombreux édifices de la haute ville et la restructuration de l'ancien collège Sadi Carnot.

Le Périmètre de Restauration immobilière (PRI)

est une procédure d'aménagement ayant pour objet « la restauration et la remise en état d'habitabilité d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles dans un périmètre créé à cet effet ». Cet outil créé en 1962 est destiné à favoriser dans les quartiers vétustes, la réhabilitation complète des immeubles.



Source : Maison du Logement

La Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et le plan façades

En 2002, la mise en place de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysagé (ZPPAUP) détermine les règles permettant de garantir et d'organiser la préservation du patrimoine et la mise en valeur du cadre de vie du centre historique.

Dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine, un dispositif incitatif a été mis en place en faveur de la rénovation des façades. Dans cette optique, un nouveau périmètre prioritaire englobant les places majeures du coeur de ville a été déterminé. Dans ce périmètre en cohérence avec le projet « Grands Sites Midi Pyrénées », les aides de la Ville ont été majorées.

Le taux de subvention est fixé à 20% du montant des travaux, et plafonné. Une centaine d'immeubles est concernée par cette mesure.

Cette action s'inscrit pleinement dans la démarche de réhabilitation et de valorisation du patrimoine auscitain, mise en oeuvre par la Ville d'Auch dans le cadre de sa politique globale d'aménagement urbain.

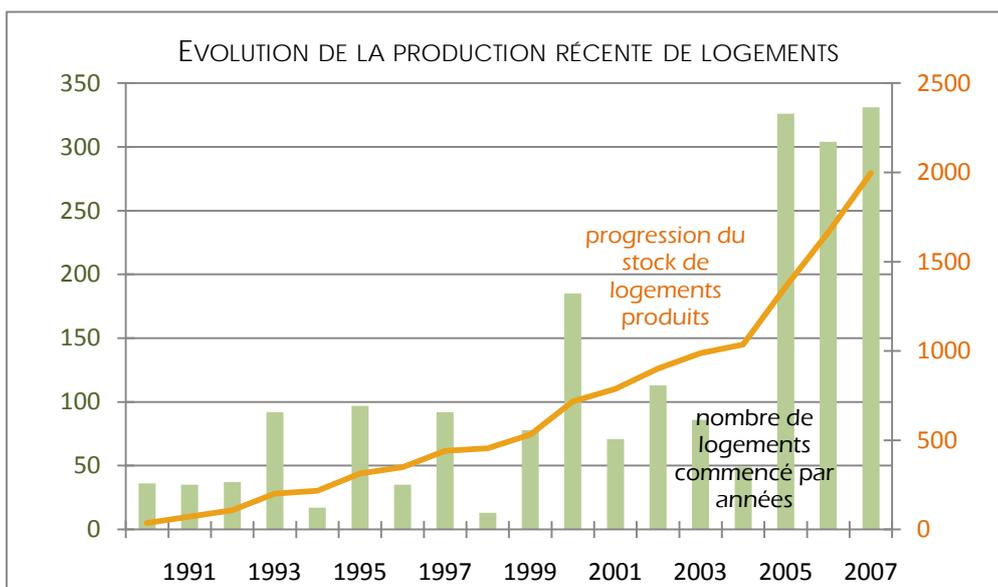
La requalification du parc social

Une étude de **requalification du quartier du Garros a été récemment lancée par le Grand Auch** afin de revaloriser les immeubles construits dans les années 1950 et 1960. L'objectif est, à terme, de transformer en profondeur l'image de ce quartier qui accueille plus de 1500 logements.

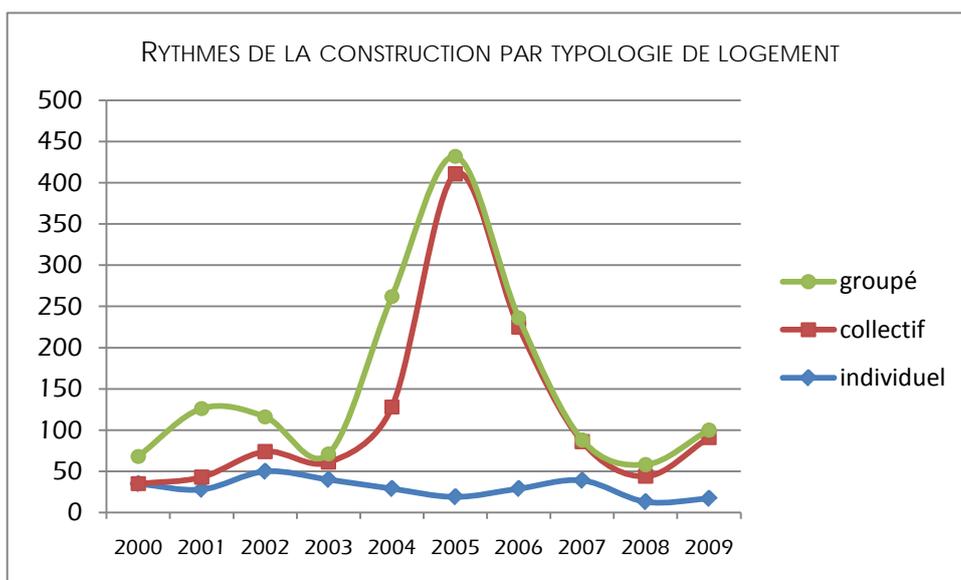
Le plus ancien quartier social de la ville (quartier de La Hourre) a également fait l'objet d'une étude de rénovation urbaine (démolition de bâtiments et restructuration de l'urbanisme du quartier), engagée par la ville en concertation avec ses habitants. Cette démarche va être poursuivie, dans le cadre d'un périmètre plus large pour prendre en compte le développement en cours de la future zone de Tarrabusque, située à proximité immédiate, qui constituera pour la ville une **opération pilote d'éco-quartier**.

Cette opération vise les plus anciens bâtiments de l'Office Public de l'Habitat. Ce projet d'habitat solidaire prend en compte les critères de l'éco-construction et de réduction des dépenses d'énergies. La Ville d'Auch s'est engagée à la création d'une voie douce (piéton et cycliste), ainsi qu'à la réalisation d'aménagements urbains et paysagers permettant notamment une meilleure connexion entre les quartiers du Garros et de Tarrabusque.

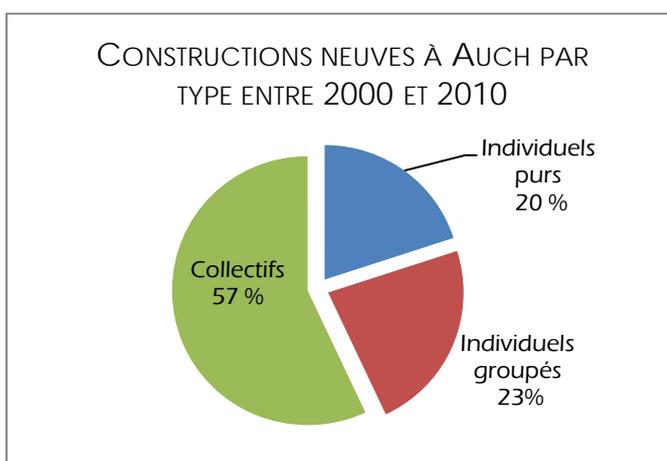




Source INSEE – RP 2007



Source Sit@del 2



Source Sit@del 2

8.2 Les évolutions de la production récente

8.2.1 Un rythme de construction récent très dynamique

PART DE LA CONSTRUCTION NEUVE DANS L'ENSEMBLE DU PARC

1975	1982	1990	1999	2007
24,8%	10,5%	14,2%	7,55%	7,47%

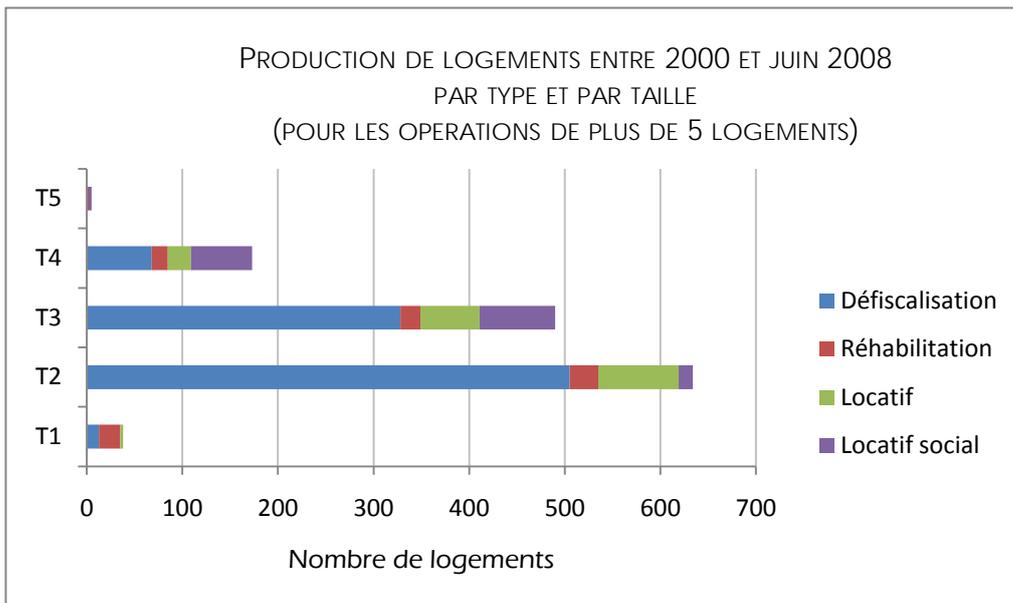
Près de 5500 logements ont été créés entre 1968 et 2007, ce qui a entraîné une augmentation du parc de plus de 80%. Ce dernier a presque doublé en 40 ans, selon un rythme particulièrement important jusqu'en 1990. Le rythme de la construction s'est depuis beaucoup ralenti. Entre 1990 et 2007, seuls 96 logements par an ont été construits. Ce phénomène est expliqué par le coût du foncier et de l'immobilier notamment.

Le rythme de production a été peu dynamique jusqu'au années 2000 : la conjonction d'un contexte national et d'un contexte local (les premiers signes d'une perte d'attractivité de la ville s'étant traduit par une perte de population dans les années 1990), explique cette situation.

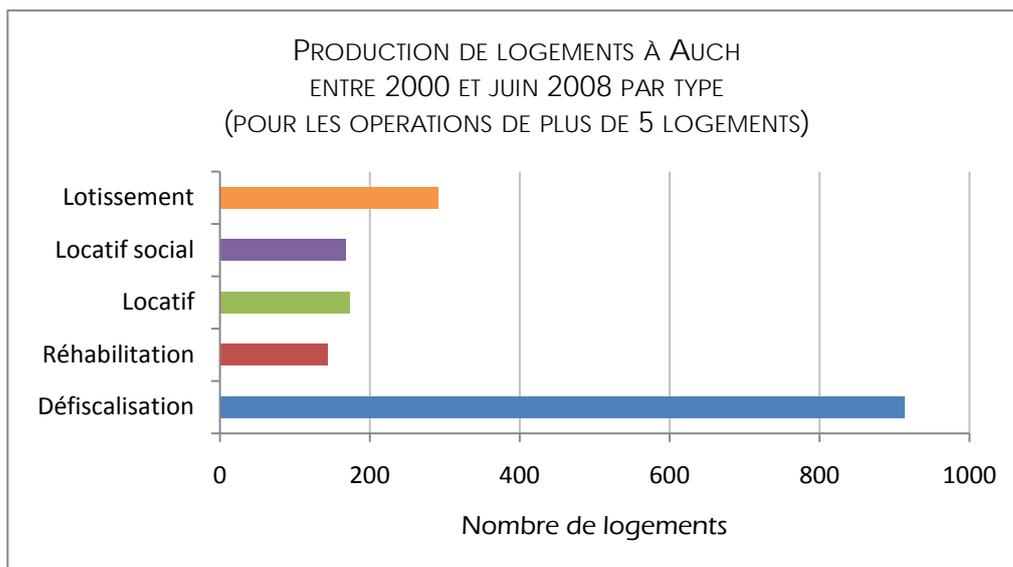
L'année 2000 marque une reprise de l'activité de la construction qui se confirme et s'intensifie à partir de 2004. Mis en relation avec la baisse de population qui se poursuit d'après les dernières estimations (mi-2005), ce constat peut apparaître surprenant au premier abord.

Les dispositifs de défiscalisation de la loi de Robien ont conduit depuis 2004 à une production très importante sur Auch, et particulièrement en petits logements (T2 ou T3) comme sur beaucoup de villes moyennes de Midi Pyrénées. **Ainsi, entre 2000 et le 1er trimestre 2009, 1 105 logements locatifs neufs ont été mis sur le marché.** Ce chiffre, qui sur la totalité de la période ne semble pas démesuré compte tenu des besoins, a permis notamment d'apporter une solution à la question du desserrement des ménages. Cet apport de nouvelles constructions a également eu le très grand avantage « d'injecter » une offre nouvelle dans un segment qui pouvait être considéré comme déficitaire (petit logement en locatif) et ces opérations ont favorisé la densité bâtie donc l'économie de foncier.

Pour autant, le fait que la grande majorité de ces logements aient été livrés ces deux dernières années (625 logements livrés depuis 2007) a conduit à une mutation soudaine du marché de l'immobilier auscitain avec son lot d'effets positifs ou négatifs selon le cas : apparition du phénomène de vacance dans le parc ancien relevant de la précarité énergétique, part de logements sociaux en voie de déséquilibre, inadéquation aux revenus des ménages.



Source Mairie Auch – Maison du Logement



Source Mairie Auch – Maison du Logement

8.2.2 Les mécanismes à l'œuvre dans la production récente

La défiscalisation :

L'importance des logements neufs produits en défiscalisation correspond à une conjoncture nationale combinée à une situation locale favorable.

En effet, le dispositif de Robien voté en 2003 et la disponibilité foncière à Auch ont abouti à la production de plus de 1100 logements issus de la défiscalisation.

La création de ces logements a permis d'ouvrir à un segment de l'offre qui pouvait être considéré comme déficitaire : le petit logement en locatif pour permettre la décohabitation et l'installation des jeunes ménages.

Par ailleurs, ces opérations ont favorisé la densité bâtie, permettant d'optimiser la consommation foncière.

En revanche, ces opérations répondant à des logiques individuelles d'investissement posent d'autres problèmes :

- Leur insertion urbaine est parfois sommaire et ne contribue pas forcément à « continuer la ville » (résidences fermées, parking à l'avant etc.) ;
- L'arrivée massive et simultanée de logements d'un prix et typologie semblable a détendu le marché. Le parc a donc connu une assez forte vacance sur les logements neufs en locatif, qui semble s'être résorbée en partie depuis 2008, du fait d'une baisse des loyers et d'offres commerciales des promoteurs ;
- Les loyers de sortie restent supérieurs au locatif social et locatif conventionné, et atteignent des niveaux trop élevés par rapport aux moyens de la population locale ;
- La « délocalisation » de l'investissement pose parfois des problèmes de gestion locative trop rigide des biens locaux de la part des agences ;
- Le niveau de qualité des immeubles (matériaux) et leur évolution dans le temps peut poser question.

La réhabilitation :

La réhabilitation propose un rythme de production bien moindre que les autres segments, dans la mesure où elle se confronte à des problématiques complexes et largement encadrées par plusieurs acteurs (dimension patrimoniale, financeurs etc.). De plus, elle est plus longue et fait intervenir des savoirs faire spécifiques. Pourtant, cette relative lenteur ne doit pas mettre en péril la pérennité de la pratique tant elle est essentielle pour le devenir de la ville et en particulier du centre. Proportionnellement aux autres segments, la réhabilitation a produit un nombre non négligeable de grands logements (T4 et T5), ce qui correspond à l'ambition – commune avec le logement social - de loger des familles pour favoriser leur retour en centre ville.

Le lotissement :

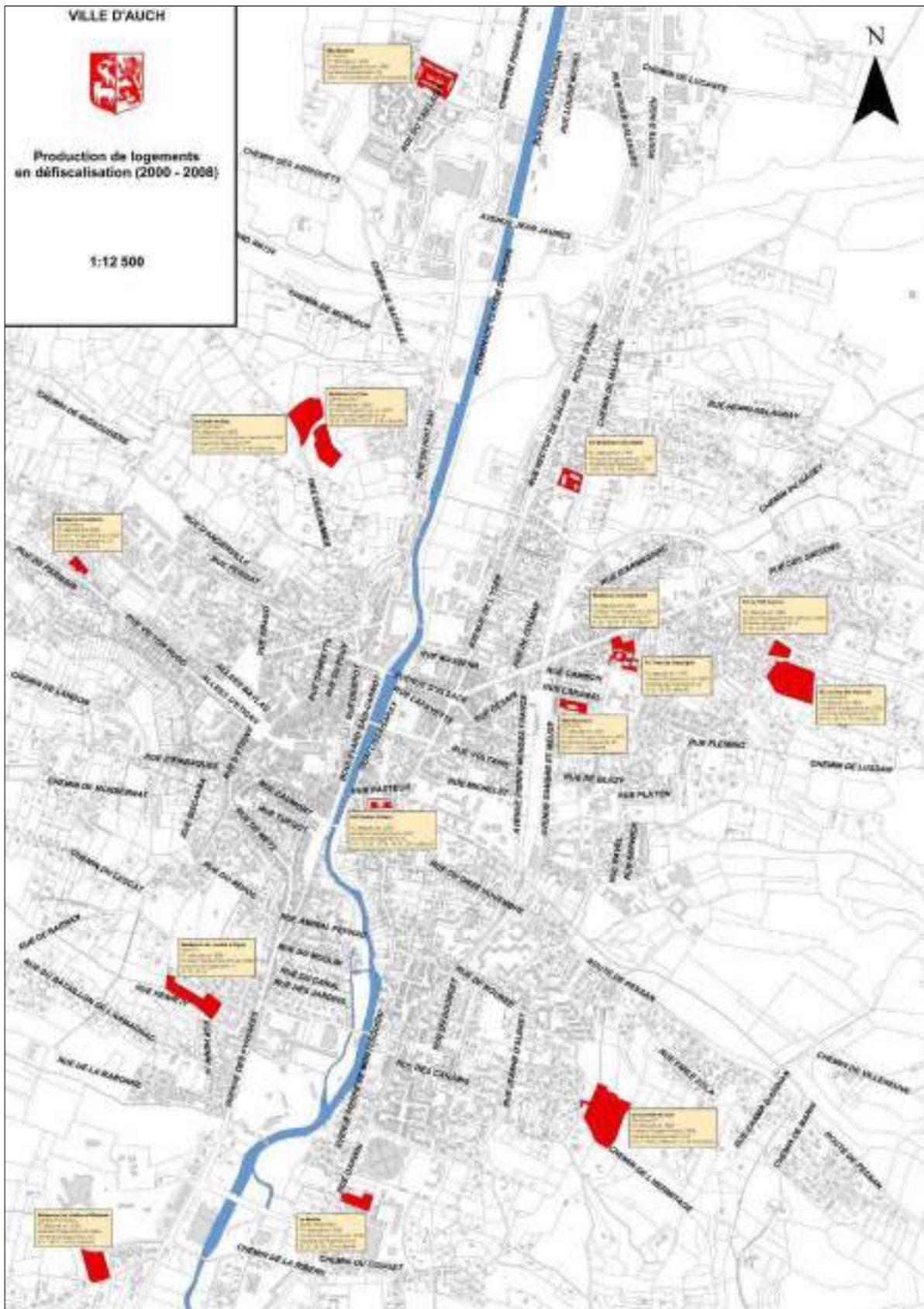
Même s'il s'agit d'une procédure et non d'un type de logement, dans les faits ce moyen de production concerne presque exclusivement du logement individuel en accession à la propriété.

La production de 300 lots/logement en 7 ans peut sembler raisonnable (environ 40 par ans), et laisser penser que cette forme de production est maîtrisée dans son volume.

Cependant, la question de la forme des logements créés et de leur insertion à la ville ne doit pas être négligée.

Le locatif social :

On assiste à une prise de conscience générale, qui va dans le sens d'une meilleure qualité du logement social : insertion, traitement, localisation etc. Ces efforts pour l'amélioration de l'insertion urbaine et sociale de ces logements sont associés à une production de logements plutôt grands, destinés à accueillir des familles.



Source Mairie Auch – Maison du Logement

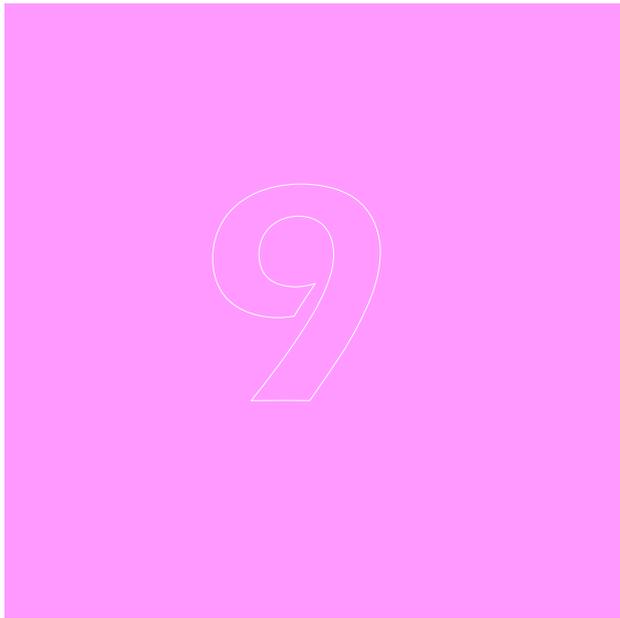
8.2.3 Une diversification du parc qui se confirme

L'essentiel de la construction neuve s'est fait sous forme d'habitat collectif (57% des constructions réalisées entre 2000 et 2010) ; **les modes d'urbanisation alternative à l'habitat pavillonnaire « classique » sont donc majoritaires, puisque les logements collectifs et individuels dits « groupés » représentent ensemble près de 80% de la construction récente.**

L'élaboration d'un PLH à l'échelle du Grand Auch devrait permettre de poursuivre et d'amplifier cette dynamique engagée en matière de diversification sociale et urbaine de la construction neuve.

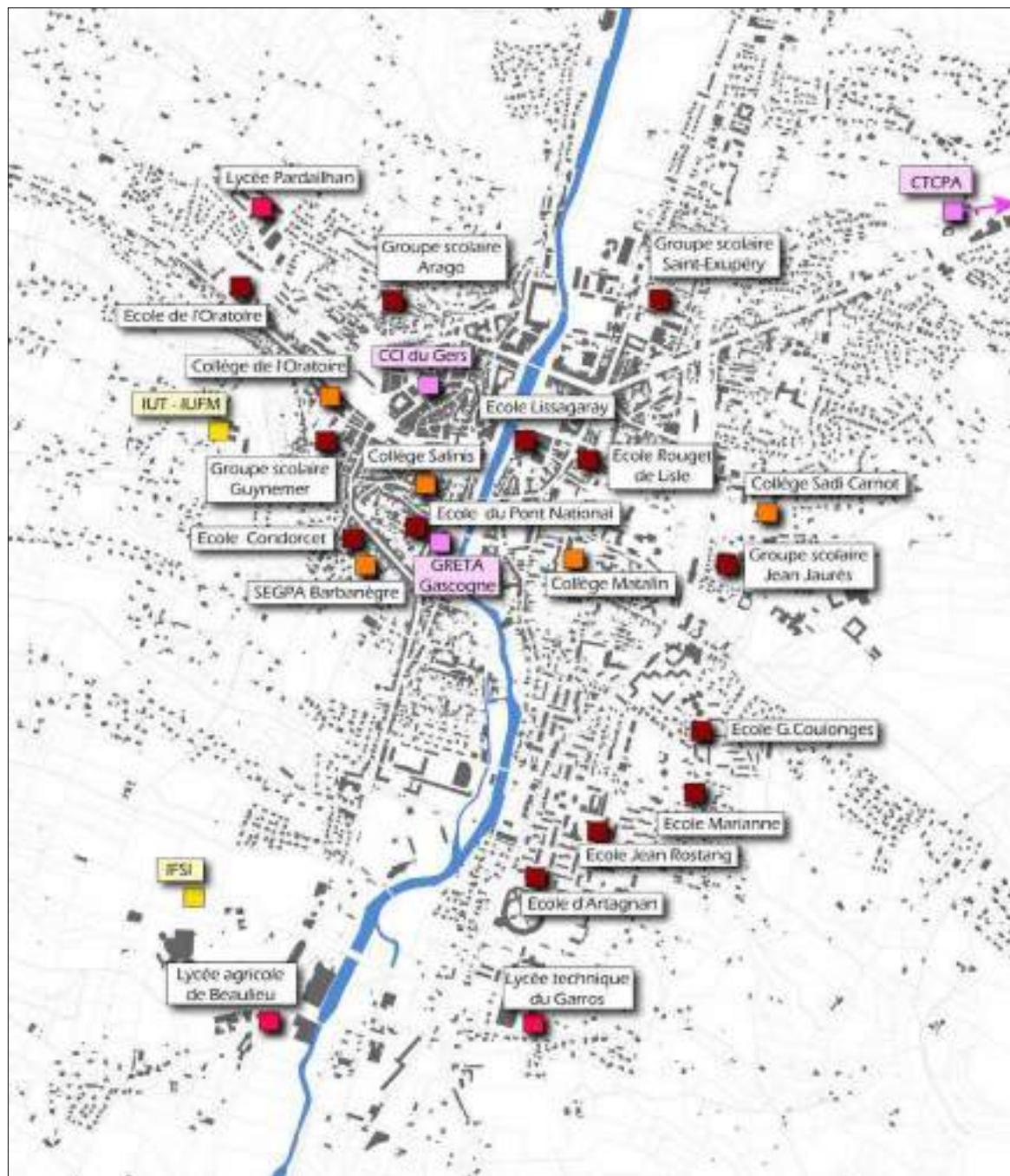
Les éléments clés

- **Un parc de logement en forte progression depuis les années 1970 (+16% depuis 1990), mais qui n'a pas permis d'enrayer la perte de population ;**
- **Un parc relativement équilibré entre habitat collectif et habitat individuel avec une légère surreprésentation des appartements ;**
- **Une typologie de logements encore dominée par les grands logements (57% en T4 et T5) mais qui tend à se rééquilibrer au profit des petits logements dans les opérations neuves ;**
- **Une majorité de locataires (53% du parc de logements) qui tend à s'accroître au fil des années, à renouveler la population ;**
- **Un parc locatif social très important à l'échelle du département et de l'agglomération (avec respectivement 42% et 95% de l'offre), mais très inégalement réparti entre les quartiers ;**
- **Une demande sociale qui demeure importante notamment en regard des besoins des jeunes et des ménages les plus démunis, malgré les efforts engagés et en cours ;**
- **Un taux de vacance qui a eu tendance à croître dans le logement ancien ces dernières années, bien que les opérations en cours aient favorisé une mutation du bâti importante ;**
- **De nombreuses opérations de renouvellement urbain (dont une 5^{ème} OPAH à volet énergie) qui ont permis d'enclencher une dynamique de revalorisation du tissu ancien en lien avec la requalification de la vieille ville.**



9 Analyse des équipements

LOCALISATION DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES



- Primaire et maternelle
- Collège
- Lycée
- Enseignement supérieur
- Formation professionnelle

9.1 Les équipements scolaires et de formation

9.1.1 Une offre éducative importante

Auch concentre la plupart des équipements d'éducation et de formation présents sur l'agglomération auscitaine. Si les écoles primaires de la commune accueillent en partie des élèves des communes voisines (notamment Lahitte, Leboulain et Lasseube Propre), plusieurs communes de l'agglomération ont récemment renforcé leur offre d'accueil (Montaigut, Preignan, Pavie et Duran).

La commune compte **huit écoles maternelles publiques** (écoles Arago, Coulonges, Guynemer, Rostang I et II, Lissagaray, Pont National, St Exupéry, accueillant chacune entre 50 et 100 élèves), **neuf écoles primaires publiques** (écoles Arago, Condorcet, D'Artagnan, Guynemer, J.Jaurès, Marianne, Pont National, Rouget de Lisle, St Exupéry), et **une école primaire privée** Saint-Paul (dont les effectifs sont d'environ 350 élèves).

Elle accueille une offre secondaire également développée, avec **3 collèges publics** (Salinis, Mathalin, Carnot) et un collège privé (Oratoire), **2 lycées publics** (Pardailhan et Le Garros) et un lycée privée (Oratoire). Il est à noter que les lycées d'Auch accueillent des élèves venus du reste du département puisque la capitale gasconne recense les 3/5 des établissements présents dans le Gers.

Au total, le nombre d'élèves scolarisés sur la commune s'élève à plus de 6300 élèves à la rentrée 2009-2010.

Il est à noter par ailleurs que des **dispositions spécifiques ont été prises dans plusieurs écoles pour l'accueil d'enfants en situation de handicap**. Un protocole d'accueil individualisé (PAI) a été requis pour 9 enfants et deux Classes d'inclusion scolaire (CLIS) d'une capacité de 12 élèves chacune ont été mises en place sur la commune, dans les écoles Rouget de Lisle et Condorcet.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	Rentrée 2009-2010		Rentrée 2010-2011		EVOLUTIONS DEPUIS 2006 REMARQUES
	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	
Maternelle :	639	28	642	28	64 élèves en moins (soit -10%) Fermeture d'1 classe
- Arago	72	3	75	3	
- G.Coulonges	67	3	72	3	
- Guynemer	76	3	74	3	
- J.Rostand I	74	4	72	4	
- J. Rostand II	72	4	71	4	
- Lissagarray	105	4	100	4	
- Pont National	63	3	76	3	
- Saint-Exupéry	110	4	102	4	
Primaire :	1340	45	987	45	55 élèves en moins (soit - 5%) Fermeture d'1 classe
- Arago	120	5	113	5	
- Condorcet	97	4	83	4	
- D'Artagnan	59	4	63	4	
- Guynemer	118	5	121	5	
- J.Jaurès	171	7	167	7	
- Marianne	48	3	48	3	
- Pont National	120	5	115	5	
- Rouget de Lisle	116	5	112	5	
- St Exupéry	154	7	165	7	
Collège :	1925		1907		Maintien des effectifs
-Oratoire	369		373		
- Salinis	503	NC	493	NC	
- Carnot	615		598		
- Mathalin	438		443		
Lycée :	2539		2541		Maintien des effectifs
Lycée général :	1738		1680		
- Oratoire	335		345		
- Pardailhan	731		720		
- Le Garros	672	NC	615	NC	
Lycée professionnel :	801		861		
- Oratoire	51		57		
- Pardailhan	459		472		
- Le Garros	291		332		

Source : mairie d'Auch et inspection académique du Gers

Depuis 2006, les effectifs scolaires de la commune tendent à diminuer sensiblement dans les écoles maternelles et élémentaires, avec la fermeture de plusieurs classes.

Cette tendance est le reflet de plusieurs phénomènes croisés tels que la baisse de la natalité sur la commune, l'évasion des jeunes couples avec enfants sur les communes voisines qui ont dès lors tendu pour certaines d'entre elles (Montaigut, Preignan, Pavie et Duran) à consolider leur offre éducative.

La commune dispose donc d'une capacité importante d'accueil de nouveaux élèves, avec notamment la présence de plusieurs locaux scolaires disponibles sur différents sites (J. Rostang, Lissagaray, Saint-Exupéry, d'Artagnan et Rouget de Lisle en particulier). Le nombre d'élèves supplémentaires que la commune pourrait accueillir à court terme dans les écoles maternelles et primaires est estimé à une centaine.

Les établissements scolaires enregistrent depuis 2006 une diminution sensible de leurs effectifs, alors que dans le même temps, les autres établissements de l'agglomération auscitaine ont connu une forte augmentation de leurs effectifs. La commune dispose donc d'une capacité d'accueil encore importante en maternelle et en primaire.

LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

FORMATION			EFFECTIFS A LA RENTREE 2010		COMMENTAIRES
IUT	DUT	DUT gestion des entreprises et des administrations	143	437	<i>Ce pôle résulte de la délocalisation du pôle universitaire de Toulouse université Paul Sabatier Toulouse 3</i>
		DUT génie biologique	150		
		DUT hygiène sécurité et environnement	104		
	Licence pro.	Génie géomatique	24	85	
		Gestion des risques financiers	27		
		Métiers de la santé au travail	7		
		Sécurité sanitaire des aliments	27		
LGT des métiers le Garros	BTS bâtiments	41	151		
	BTS constructions métalliques	27			
	BTS Enveloppe du bâtiment : façades et étanchéité	28			
	BTS Systèmes constructifs bois et habitat	55			
LGT Pardailhan	BTS Management des unités commerciales	35			
Lycée agricole de Beaulieu Lavacant	BTS Services en espace rural	NC	NC	<i>Le lycée Beaulieu-Lavacant est un établissement d'enseignement agricole regroupant un lycée, un centre de formation d'apprentis et une exploitation agricole.</i>	
	BTS Sciences et technologie des aliments	NC			
	BTS agronomie-productions végétales	NC			
	Licence professionnelle Sécurité sanitaire des aliments	NC			
IFSI d'Auch Institut de Formation en Soins Infirmiers.	Ecole d'infirmière	219		<i>L'I.F.S.I. du Gers bénéficie d'un statut particulier. Il s'agit d'un Groupement d'Intérêt Public constitué à l'initiative du Centre Hospitalier d'Auch et du Centre Hospitalier du Gers. L'I.F.S.I. est donc commun à ces deux établissements</i>	
IUFM	Master 1 et 2 Enfance, enseignement primaire et éducation	NC			
GRETA	BTS Bâtiment (en alternance)	20			
	BTS Systèmes constructifs bois et habitat	20			
	BTS Assistance de gestion PME/PMI	5			
	BTS Assistance de relation client	5			

9.1.2 Une offre d'enseignement supérieur de qualité appelée à se développer

Auch accueille un petit pôle universitaire constitué de l'IUT, des sections BTS des lycées, de l'IUFM et de l'IFSI. **Avec un peu plus de 1 000 étudiants dont environ 500 sur le site d'Embaqués, la commune bénéficie d'une offre d'enseignement supérieur valorisant les filières courtes et professionnalisantes (BTS et IUT).**

Depuis le plan Université 2000 visant à décongestionner les grands pôles universitaires, la commune a bénéficié de la délocalisation d'une offre d'enseignement supérieur relativement spécialisée à partir de Toulouse : enseignement professionnalisé (STS, IUT) dont l'IUT constitue la locomotive, en particulier dans des secteurs de « niche » tels que le génie biologique, la géomatique, la filière sanitaire adaptée aux territoires ruraux, notamment.

L'Institut Technologique Universitaire Paul Sabatié

Créé en 1990, le site de l'IUT Paul Sabatier comprend aujourd'hui 3 départements de formation au DUT et depuis 2006, 4 Licences professionnelles.

L'IUT accueille à la rentrée de septembre 2010 522 étudiants dont 437 en DUT et 85 en Licence Professionnelle. Les locaux actuels, environ 10.000 m² (dont 2000 m² dans des locaux réhabilités), ont été construits en 1995 et 2006. Ils ont été financés par l'Etat et le Conseil Général du Gers.

Dans le cadre du CPER 2000-2006, des synergies ont été développées entre l'IUT et l'IUFM, en particulier au niveau de la documentation (associant également le CRDP de l'Académie de Toulouse). En effet, une médiathèque commune aux trois structures a vu le jour et fonctionne grâce aux moyens cumulés des 3 établissements partenaires.

Pour l'heure, il n'existe pas de résidence étudiante sur Auch, car il est relativement aisé de trouver un logement dans le centre-ville. Cependant, **l'offre de logement étudiant reste relativement inadaptée pour les étudiants boursiers ne trouvant pas d'offre à des tarifs sociaux, ainsi que les étudiants qui alternent les périodes de formation** (étudiants en stage, en alternance, étudiants en Master qui effectuent une partie de la formation à Toulouse, étudiants chercheurs en mobilité, échanges internationaux ...) et qui rencontrent dès lors des difficultés à trouver un logement temporaire.

Une stratégie en cours de renforcement de l'offre universitaire

Le développement de ce pôle universitaire est récent et découle en grande part de la volonté des élus locaux de pérenniser et consolider l'offre de formation supérieure et de recherche dispensée à Auch. **Le site universitaire d'Auch a ainsi été retenu dans le cadre de l'expérimentation « Vingt Villes Moyennes Témoins » lancée en 2007 par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT).** Il est ressorti de ce projet la définition d'une stratégie de développement concertée axée sur les objectifs suivants : gagner en visibilité et en masse critique avec **un thème fédérateur GERSTERRA**, (Gestion Durable de l'Environnement et des Ressources des Territoires Ruraux), développer une organisation par projets, créer un campus et un réseau technologique pour mutualiser les moyens.

Par le renforcement de l'enseignement supérieur et de recherche, il s'agit dès lors de développer l'attractivité économique et de spécialiser l'offre de formation sur ses avantages comparatifs compte-tenu de son caractère rural : agrobiologie et prévention des risques notamment.



Site de l'université d'Auch à Embaquès

Au terme de cette démarche, le pôle universitaire d'Auch pourrait accueillir de nouvelles licences professionnelles et ainsi d'attirer de nouveaux étudiants, ce qui permettrait à Auch de se positionner en réelle complémentarité avec l'université toulousaine. L'objectif est de doubler le nombre d'étudiants sur le site universitaire d'Auch à l'horizon 2015 pour apporter de nouvelles compétences au tissu économique local.

Des centres de formation spécialisés

Outre, ce pôle universitaire, il est à signaler la présence sur le territoire de plusieurs centres de ressources et de formation tels que :

- **Le centre technique de l'agroalimentaire (CTCPA)** qui dispense des formations très spécialisées sur la fabrication des produits agroalimentaires : technologies, produits, sécurité des aliments, gestion de l'innovation et management du développement durable. Le site d'Auch est labellisé Centre de ressources technologiques (CRT), ce qui une reconnaissance supplémentaire de la qualité des prestations fournies par l'équipe du CTCPA auprès des entreprises.
- **Le GRETA** délivre de nombreuses formations qualifiantes dans des domaines très variés. Le GRETA Gascogne développe cependant plusieurs créneaux qui sont spécifiques au territoire dans le domaine de la conduite de travaux publics, de services d'aide à la personne et de la formation en anglais notamment, ces formations recrutant un public de rayonnement régional, mais aussi national.
- **La Chambre de commerce et d'industrie du Gers** propose également un grand nombre de formations professionnelles et de formations continues pour adultes, dans des domaines aussi divers que le management, l'action commerciale, les ressources humaines, l'import export, les transports, etc.

Il est également à souligner **la présence à Pavie de l'Ecole des Métiers du Gers**. Cet établissement qui s'étend sur 4 ha prépare à 33 diplômes et offre 3 pôles de compétences régionales : maintenance de matériel de travaux publics et conduite d'engins, maintenance de matériel agricole et énergie (génie climatique et frigorifique). En termes d'effectifs, il accueille 970 jeunes (en 2008) dont 76 apprentis en BTS. Dans l'enseignement supérieur, 3 BTS sont proposés : BTS Fluides Energies Environnement – option génie Climatique, BTS Fluides Energies Environnement – option génie Frigorifique, BTS Agroéquipement (maintenance de matériel agricole).

De par son importance et ses domaines de compétence, cet organisme de formation participe totalement à l'attractivité du pôle universitaire auscitain. Il est ainsi à l'origine du projet de création d'une plate-forme technologique Energie lequel propose des actions de formation en entreprise (inter ou intra) qui font l'objet d'une préparation sur site pour définir les besoins et les objectifs. Avec l'IUT d'Auch, et les lycées Beaulieu-Lavacant, Le Garros, Pardailhan, Saint Christophe, l'Ecole des Métiers est l'un des membres participants de la plateforme pédagogique GERSTERRA.

Auch constitue un pôle universitaire composé de l'IUT, des sections BTS des lycées et de l'IUFM notamment qui tend fortement à se consolider ces dernières années.

L'offre d'enseignement supérieur est particulièrement axée sur les atouts et ressources propres du territoire (agrobiologie, risques, géomatique).

L'objectif de la démarche GERSTERRA récemment lancée est de gagner en masse critique et en notoriété afin de conforter le pôle universitaire d'Auch dans l'espace régional.

9.2 Equipements sportifs et de loisirs

La commune offre une gamme d'équipements sportifs et de loisirs particulièrement diversifiée. Ces derniers sont plutôt bien répartis sur le territoire et permettent un large panel de pratiques telles que l'entraînement, l'éducation physique et sportive, le sport-santé, le sport-loisir, etc.

9.2.1 Une offre d'équipements sportifs très complète

La pratique sportive est en effet particulièrement favorisée par la commune. On comptabilise en effet 82 clubs sportifs (7 200 licenciés) dont le club élite de rugby (Top 14, Pro D2) - 22 sites sportifs et 148 aires d'évolution et de jeu.

A Auch, ces équipements constituent des éléments structurants du territoire, ces derniers représentant de forts vecteurs d'attractivité pour les populations des communes voisines. Plutôt bien répartis sur la commune, ils comptent principalement le Stade de rugby, l'aérodrome, l'hippodrome, le dojo, la salle du Mouzon, le Skate Park, le Golf 18 trous et son "remonte-pente", la piscine et la rivière permettant la pratique de sports nautiques (triathlon, canoë-kayak, aviron).

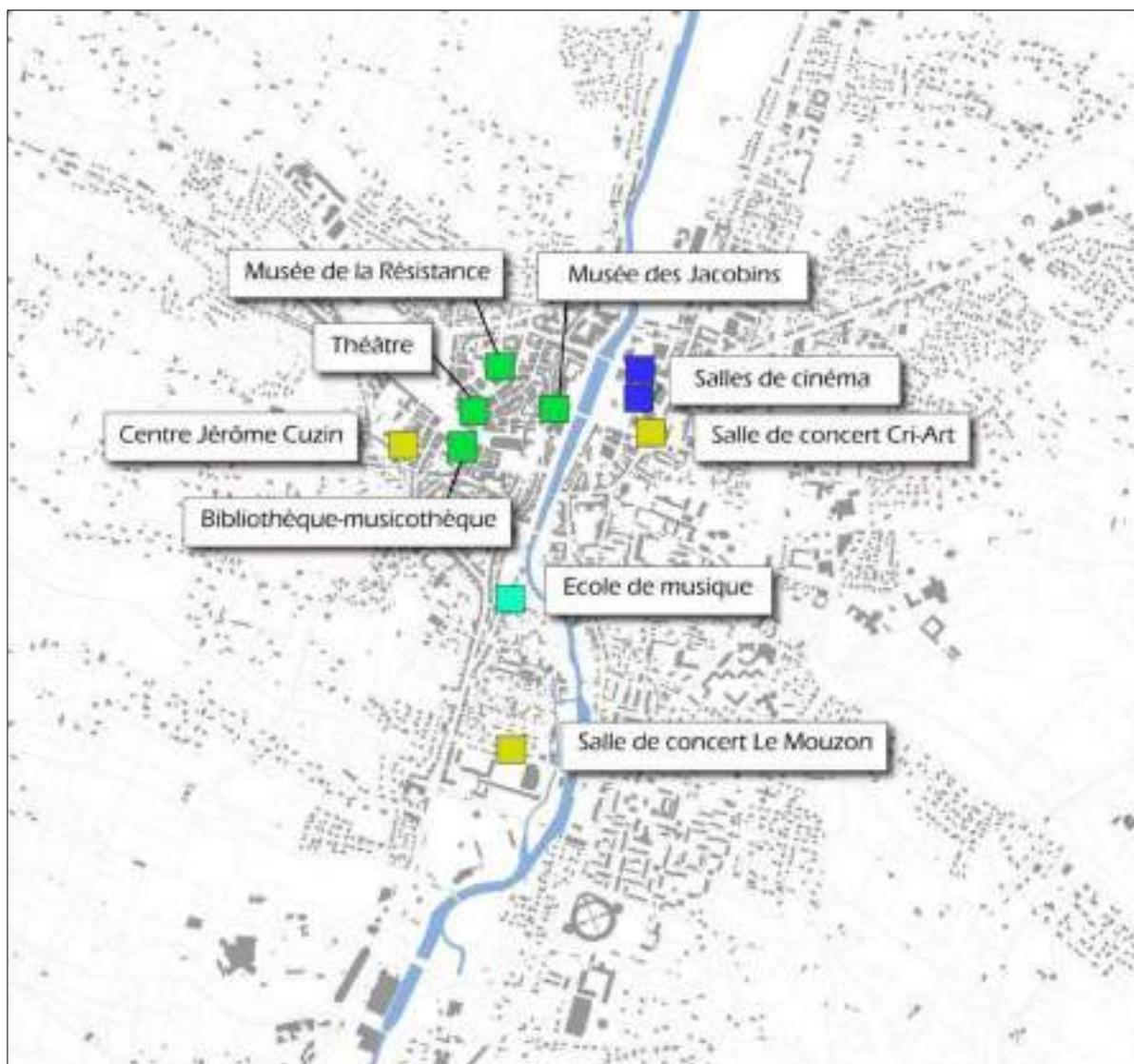
Plus précisément, la commune accueille en équipements d'extérieur :

- **La piscine Municipale**, Complexe Sportif Patrice Brocas : 1 bassin Olympique, 1 pataugeoire, 1 bassin 25 x 9 ;
- **Le complexe Sportif Patrice Brocas**, avenue des Pyrénées : 3 terrains de rugby (3 éclairés), 3 terrains de football (2 éclairés), piste d'athlétisme, 1 fronton de pelote basque, 1 mur d'escalade, 1 terrain de basket, 1 terrain de tennis, 2 terrains de volley-ball ;
- **La piste Aéromodélisme** : route de Roquelaure ;
- **Les boulodromes Extérieurs** : Allées d'Etigny- Quai de Lagarrasic - Quai Lissagaray - Municipal, route de Roquelaure ;
- **Le club de tir à l'arc** ;
- **Le CRAPA** : Circuit rustique d'activités physiques aménagées, Bois d'Auch. Le bois d'Auch offre un circuit sportif mélangeant la course, les assouplissements, les sauts de haies et les abdominaux ;
- **Les installations du Garros** : 1 terrain de tennis, 1 terrain de football à 7 stabilisé, 1 terrain de basket, 1 espace multisports à la Hourre ;
- **L'Hippodrome**, Avenue Jean Jaurès : 4 terrains de football à 11 (3 éclairés), 1 terrain de rugby à 15 éclairé, 1 terrain de football à 7, 2 terrains de rugby pour l'école de rugby, 1 piste hippique en stabilisé (1 000 x 20), 1 piste hippique en herbe (1 200 x 15) ;
- **Les tennis Lescat**, bassin de Lescat : 5 terrains en terre battue, 5 terrains en dur, 2 mini-tennis ;
- **Le skate Park**, île Saint Martin, Berges du Gers.

Les équipements intérieurs se composent de :

- **La salle polyvalente du Garros**, 34 rue des Canaris
- **Le gymnase Pardailhan**, chemin du Baron : 1 salle de sport 40 x 20 ;
- **La salle le Mouzon**, rue du Général de Gaulle ;
- **Le gymnase Mathalin**, rue du 11 novembre : 1 salle de sport 45 x 28 ;
- **Le gymnase Sadi-Carnot**, boulevard Sadi-Carnot : salles de sports, tir à l'arc, pentathlon, gymnastique, escrime ;
- **La salle de Tennis Ernest Vila**, rue du 8 mai : 3 terrains couverts, 2 terrains extérieurs, local aviron ;
- **La salle Michelet**, rue Michelet : Boxe ;
- **La salle de Tennis de Table**, rue général de Gaulle ;
- **Les boulodromes A.Lloret**, Impasse A. Lloret : Boule, pétanque, stand de tir ;
- **La salle Jean Sauvagé**, rue Arago : Judo, karaté ;

LOCALISATION DES EQUIPEMENTS CULTURELS



■ Salle des fêtes / spectacle

■ Bibliothèque / musée

■ Cinéma

- **Le dojo de la Réthourie**, rue Pelletier d'Oisy : Judo, aikido, budokai, tennis de table ;
- **Le gymnase Germain Dalhuin**, rue Barbanègre : Gymnastique sportive ;
- **Le complexe Sportif**, rue Voltaire : Billard, boxe Thaï, multi sports.

Des activités sont proposées par ailleurs aux enfants de 6 à 11ans le mercredi matin dans le cadre de l'Ecole Municipale des Sports. Des animations sports & loisirs (12-17 ans) sont également organisées pendant les vacances scolaires.

9.2.2 Un fort dynamisme culturel et associatif

Des équipements culturels de qualité

Auch bénéficie d'un dynamisme culturel affirmé au regard des nombreuses structures et manifestations qu'elle accueille. Situés en majorité dans le centre-ville, ces équipements sont les suivants :

- La **bibliothèque municipale-musicothèque** : elle occupe le bâtiment de l'ancienne chapelle des Carmélithes située sur la place Saluste du Bartas. Elle comprend 5 sections (Jeunesse, Adulte, Etude et Fonds patrimoniaux, Musicothèque, Bibliobus), dont un fond ancien réputé et organise régulièrement des animations et des expositions ;
- Le **musée des Jacobins** possède des collections remarquables (collection unique en France en art sacré latino américain et 2ème collection de France en archéologie précolombienne après le musée du quai Branly à Paris) ;
- L'**école municipale de musique** propose un enseignement musicale adapté à tous les âges et tous les niveaux (cours d'instruments, de formation musicale, pratiques collectives, classes d'éveils) ;
- **5 salles de cinéma** avec sorties nationales, programmation art et essai, 3 situées au cinéma Lafayette, et 2 au cinéma Alsace
- Une **saison culturelle** riche de nombreux spectacles et festivals Cirque actuel (CIRCA), Eclats de Voix la ville compte plusieurs festivals, animations et manifestations qui se déroulent tout au long de l'année, tels que « Bœuf grillé et colombelle », « Indépendance(s) et création », « Claviers en Pays d'Auc », « Lez'Arts de la rue », « Eclats de voix », « Soirs d'été », « Welcome in Tziganie », etc.
- Un **musée de la Résistance** qui rassemble de nombreuses pièces détenues par les anciens résistants ;
- Un **théâtre** à l'italienne situé dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville, construit au XVIIIe siècle par l'Intendant d'Etigny ;
- Une **salle de concert-espace jeunesse** : **le Cri'Art** est un lieu qui permet aux jeunes d'accéder aux pratiques amateurs et à l'expression musicale, un lieu de ressources, d'information et d'accompagnement sur les musiques actuelles.

A noter qu'un nouveau complexe cinématographique de Ciné 32 devrait voir le jour en 2012 à l'intérieur de la caserne d'Espagne réhabilitée (5 salles équipées en numérique et accessibles aux personnes handicapées).

Une dynamique artistique autour du cirque appelée à se renforcer

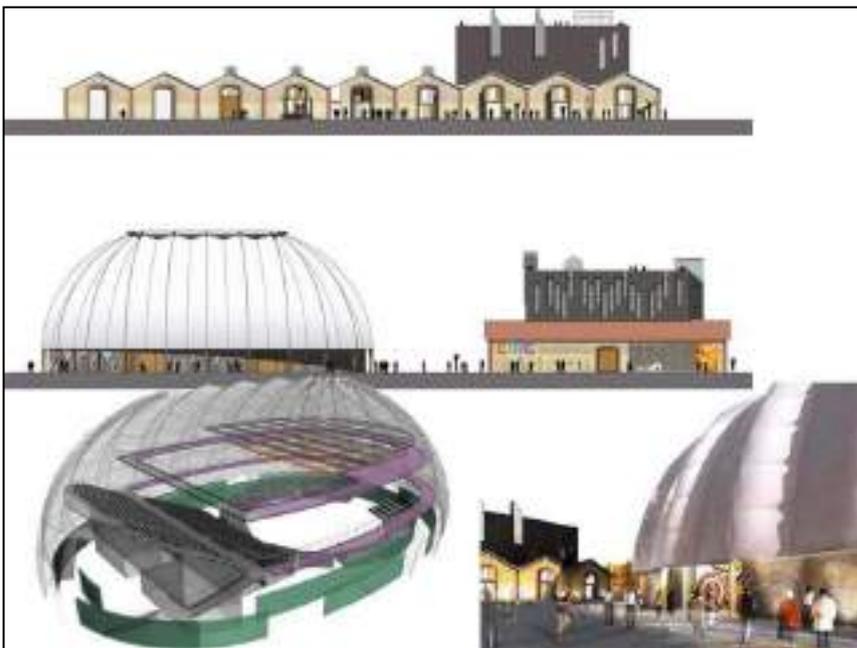
A côté de ces équipements, Auch possède une tradition des arts du cirque affirmée. La commune accueille en effet l'association « Circuits », première structure en France à avoir été labellisée "scène conventionnée pour les arts du cirque" en 2001. Cette association anime l'ensemble de la saison culturelle de la ville d'Auch, accueille des compagnies de cirque en résidences et organise annuellement au cœur de la ville le festival de cirque actuel CIRCA.

PROJET DE FUTUR CINEMA



Source : Mairie d'Auch

PROJET DU FUTUR CIRC



Source : Mairie d'Auch

Afin de valoriser une dynamique reconnue dans les arts du cirque sur le territoire, **la ville d'Auch a décidé de réaliser un équipement culturel structurant, spécialisé et innovant, à savoir la construction d'un lieu de résidence d'artistes, de création et de diffusion de spectacles** qui comprendra notamment : un cirque en dur (salle de travail et de spectacle modulable circulaire-frontal), une salle de répétition, un terrain pour l'accueil de chapiteaux, des hébergements (en gîte de séjour et en espace campement), des bureaux...

Le CIRC, véritable plate-forme européenne de création et d'échanges artistiques, permettra à la ville d'Auch de rayonner à l'échelle nationale et internationale comme un lieu unique de recherche et de créativité culturelle et artistique. Il constituera également un point d'ancrage fort, de nature à donner un nouvel élan au développement de la basse-ville.

Un tissu associatif dense et actif

Avec **plus de 600 associations présentes sur le territoire communal**, la commune accueille par ailleurs un tissu associatif dense et diversifié, ce dernier couvrant tous les domaines de la vie locale, du sportif au culturel en passant par le social, les domaines touristiques, administratifs, sanitaires, éducatifs et environnementaux, entre autres. D'une façon générale, les associations constituent des structures essentielles au dynamisme de la vie sociale et contribuent à la qualité du lien social ainsi qu'à l'animation culturelle, sportive et éducative du territoire.

Auch accueille une offre très riche d'équipements sportifs et culturels. La ville bénéficie en particulier d'une tradition reconnue dans les arts du cirque, qu'elle va prochainement conforter avec la construction en cours d'un futur Centre d'innovation et de recherche circassien (CIRC), sur le site emblématique de l'ancienne Caserne d'Espagne. Cet équipement a vocation à devenir une vitrine culturelle aussi prestigieuse que le festival d'Avignon par exemple.

9.3 Petite enfance, enfance et jeunesse

9.3.1 Des équipements périscolaires et de garde d'enfants diversifiés

Les modes de garde disponibles

Plusieurs structures complémentaires pour l'accueil et l'encadrement des très jeunes enfants sont disponibles sur la commune. La communauté d'agglomération qui s'est dotée au titre de ses compétences facultatives de la compétence « enfance, adolescence, périscolaire, jeunesse », assure la gestion de plusieurs services de garde et de loisirs en direction de la petite enfance, tels que la Maison de la Petite Enfance.

Créé en 2007, cet équipement est localisé à proximité de la zone commerciale de Clarac. Construit aujourd'hui **une structure "multi-accueil" de 60 places dont 53 en crèche collective et 7 en halte garderie, une crèche familiale "Les Petits Loups" de 90 places, un relais assistantes maternelles "Picoti Picota"**, lieu d'information et d'échanges entre les assistantes maternelles libres d'Auch, les parents et les enfants. On dénombre 95 assistantes maternelles en activité sur la commune, et 190 sur l'ensemble de la communauté d'agglomération.

La participation financière demandée aux familles est calculée en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge, selon le barème national de la CNAF. Au sein de la Maison de la petite enfance existe un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), géré par l'association RECREATION.

D'autres lieux d'accueil de la Petite Enfance sont présents sur les communes de Pavie (« Tendres Galipettes ») et de Preignan (RAM « Ile aux enfants »). De plus, la mairie propose des Jardins d'Enfants au centre social du Garros pour une capacité de 30 places ouvertes les mercredis et vacances scolaires.

L'offre proposée sur le territoire permet actuellement de couvrir l'ensemble des demandes émanant des familles du Grand Auch bien que la plupart des demandes de places en crèche soient réorientées vers de l'accueil en crèche familiale ou en RAM. Cependant, les structures en place ne permettent pas de répondre aux demandes des familles n'habitant pas le Grand Auch et qui viennent travailler sur le territoire.

Plusieurs projets sont aujourd'hui à l'étude pour compléter et diversifier l'offre proposée sur le territoire. La halte-garderie de Pavie devrait accueillir 4 à 5 places supplémentaires d'ici 2013 avec notamment l'ouverture d'un multiaccueil. De plus, une réflexion est aujourd'hui à l'étude pour la création d'un centre d'accueil régulier en lien avec la Maison départementale de l'enfance et de la famille. Il existe également un projet de crèche collective privée. Enfin, une capacité d'environ 30 places supplémentaires pourrait être dégagée au Jardin d'Enfants du Garros en cas de besoin pour de l'accueil régulier en journée.

Les centres de loisirs

L'organisation du temps périscolaire relève sur le Grand Auch de la communauté d'agglomération tandis que la restauration scolaire demeure une compétence communale. Les écoles d'Auch et des communes du Grand Auch proposent un accueil "périscolaire", le matin et le soir avant et après la classe, et pour certaines d'entre elles entre 11h30 et 13h30.

Le principe de gratuité intégral a dû être abandonné depuis 2009 dans le cadre du contrat Enfance-Jeunesse signé avec la CAF, mais les conditions financières se veulent toutefois abordables. La nouvelle tarification s'appuie sur un quotient familial mensuel avec un montant minimum de 4,17 € et un maximum de 16,67 €.

Le centre de loisirs Bois d'Auch propose le mercredi et pendant les vacances scolaires un accueil à la journée ou à la demi-journée. Il propose aux enfants âgés de 4 à 11 ans des activités ludiques et pédagogiques adaptées à leurs besoins. L'accueil est assuré à l'école d'Artagnan le matin de 7h30 à 9h et l'après-midi de 13h30 à 13h45. Le départ des enfants est possible dès 17h30 et jusqu'à 18h30.

9.3.2 Des structures d'animation et de loisirs spécifiques pour les enfants et les adolescents

Loisirs et activités pour les 3-5 ans et les 6-11 ans

La mairie propose des ateliers d'éveil corporel et créatif pour les enfants de 3 à 5 ans, et une ludothèque « Ludorève » qui favorise les échanges autour du jouet et du jeu. Des jardins d'enfants sont par ailleurs aux écoles Jean Rostand I et II pour les enfants de 2 à 6 ans, et dans les écoles élémentaires d'Auch pour les enfants de 6 à 10 ans.

Il existe plusieurs structures de loisirs dédiées aux enfants de 6 à 11 ans :

- **L'École Intercommunale des Sports** propose aux enfants scolarisés en école primaire des activités multisports ludiques de découverte et d'initiation. Encadrés par les éducateurs sportifs territoriaux et par les intervenants des associations du Grand Auch, les enfants participent aux cycles variés et complémentaires tels que des parcours gymniques et athlétiques, des jeux de raquettes, de balles, d'opposition ou encore de l'initiation au cirque ;
- **L'Enfance de l'Art** propose des activités artistiques les mercredis, samedis et vacances ;
- **Le petit théâtre de l'École pour Rire** Initiation à l'art du clown ;
- **Récup'Art** Ateliers de dessin, théâtre, arts plastiques...Tous les mercredis après-midi, hors vacances scolaires ;
- **Pop Circus & Atelier Térufan** Jonglerie, acrobatie au sol, aérien, équilibre sur objet et techniques d'expression ;
- **Ateliers des Berges du Gers** Cours modèle vivant, Sculpture, Modelage, Poterie, Céramique, Tournage, Ateliers, créatifs pour enfants, Dessin, Peinture, Peinture sur bois, Aquarelle.

L'offre de loisirs pour la jeunesse

La communauté d'agglomération du Grand Auch dispose d'un secteur Animation Jeunesse qui organise l'offre d'animation et de loisirs pour les adolescents sur le territoire auscitain. Suite à la mise en place du **nouveau contrat « Enfance Jeunesse »** qui remplace l'ancien « Enfance et Temps Libre », une **nouvelle organisation a été mise en place.**

Cette dernière propose des animations spécifiques selon les tranches d'âges, organisées selon trois structures distinctes présentes au sein du complexe Patrice Brocas.

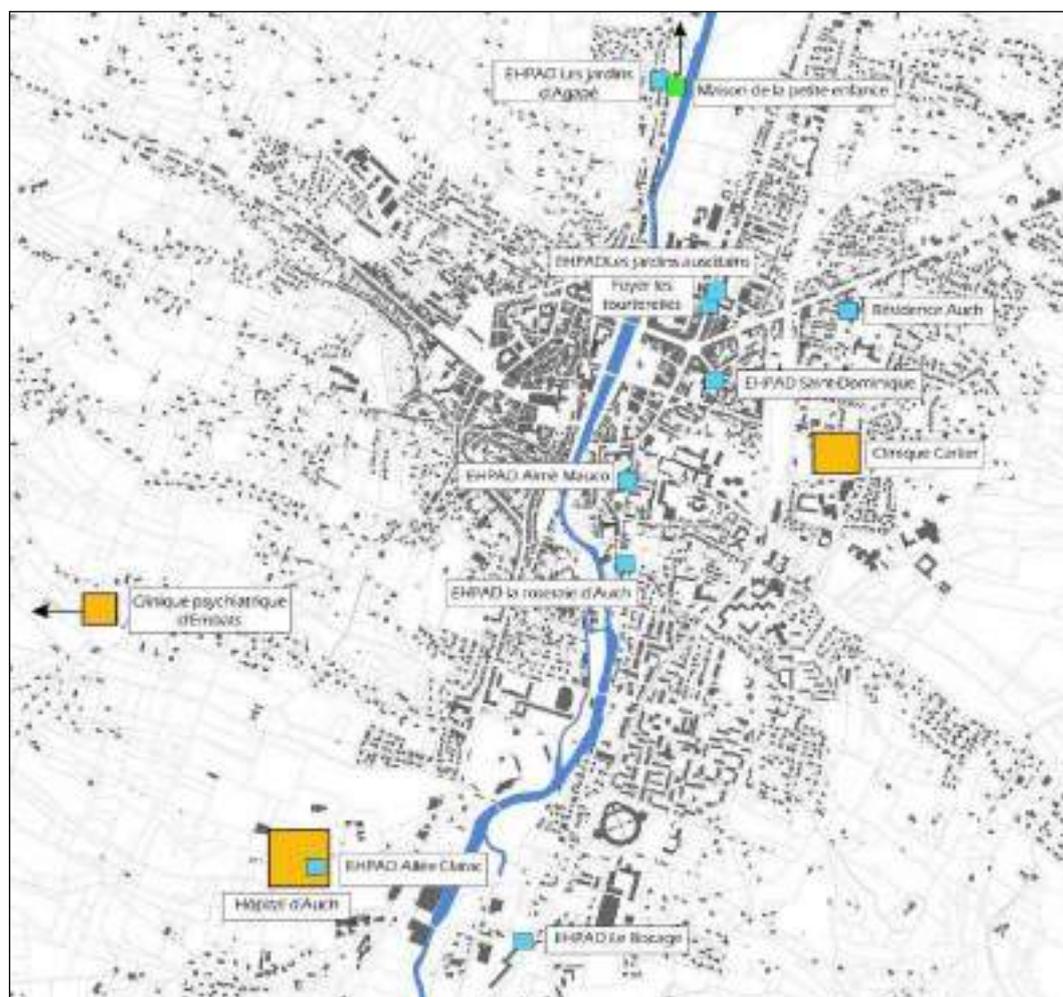
- **Le Club 11/14 :** est destiné aux pré-adolescents âgés de 11 à 14 ans. C'est une passerelle entre le centre de loisirs sans hébergement du service Enfance et la structure "Accueil Jeunes" qui fonctionne durant les vacances scolaires uniquement. Les activités éducatives sont variées : ateliers, activités sportives, sorties, etc. Des camps sont également organisés en période estivale. Ces activités sont encadrées par les animateurs et éducateurs sportifs territoriaux en partenariat avec les intervenants des associations du "Grand Auch".

- **L'accueil jeunes** est destiné aux jeunes de 14 à 17 ans. Il propose toute l'année un programme d'activités varié avec un accès libre aux activités proposées (Internet, billard, babyfoot, etc.) et la préparation d'événements tels que Lez'arts de la rue... ou le Raid challenge. Les jeunes peuvent également bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches de projets individuels ou collectifs autour de thèmes tels que les loisirs, l'humanitaire, le culturel, le sport, la santé...

En partenariat avec le Grand Auch, la commune propose une offre diversifiée en matière d'équipements de loisirs pour l'enfance et la jeunesse.

L'offre d'accueil mise en place pour la petite enfance couvre actuellement les besoins exprimés par les familles du Grand Auch.

LOCALISATION DES EQUIPEMENTS SANITAIRES



- Hôpital / clinique
- Maison de retraite
- Crèche

- **La salle polyvalente du Garros** : est un lieu d'accueil et d'animations pour les jeunes de 10 à 20 ans. Cet espace polyvalent est ouvert en accès libre toute l'année. Des animateurs assurent l'accueil, proposent des activités, organisent et encadrent des sorties et des camps. Située sur le quartier du Garros, la salle polyvalente, facteur de mixité sociale et intergénérationnelle, accueille également les activités de diverses associations, à la fois sportives et culturelles.

Des "Chantiers Loisirs" sont également mis en place par la communauté d'agglomération du Grand Auch. Le principe de ces journées est d'associer des jeunes à l'amélioration de leur cadre de vie. En contre-partie de leur temps de travail (deux semaines maximum), ils auront le choix entre des packs loisirs (entrées cinéma, concerts...), des packs camps (participation à l'inscription sur un camp organisé par la CCGA), des pack association (participation à l'adhésion) et des packs formation (participation au financement du permis de conduire, du BAFA...).

La mairie d'Auch propose par ailleurs plusieurs structures en direction de la jeunesse :

- **L'Office Municipal de la Jeunesse (OMJ)** est un espace d'information et d'initiatives ainsi qu'un point de rencontre pour tous les jeunes de la ville.

- **L'association IMAJ'**, est née de la volonté de la municipalité d'Auch de créer au cœur de la ville une structure permettant de favoriser la rencontre, l'expression des jeunes, tout en valorisant leurs initiatives. Destinés principalement aux jeunes, l'association est cependant ouverte à tous les publics, quel que soit leur âge. Pour se faire, l'association dispose de trois outils, le BIJ "**Bureau Information Jeunesse**", **Imaj'Multimédia** (espace public numérique ouvert au grand public et animé par une équipe d'animateurs chargée de l'accueil et de l'accompagnement des usagers), et **Imaj'Musique** (lieu qui permet aux jeunes d'accéder aux pratiques amateurs et à l'expression musicale, mais aussi lieu de ressources, d'information et d'accompagnement sur les musiques actuelles).

9.4 La prévention et la santé

9.4.1 L'offre publique de soins

Auch compte de nombreux équipements publics de santé, dont un centre hospitalier et ses différents services médicaux spécialisés. **Le centre hospitalier d'Auch occupe une place centrale dans l'offre départementale, avec une orientation psychiatrique mais également médico-sociale.** Doté d'une capacité de plus de 500 places, cet établissement est implanté sur 3 sites :

- **L'hôpital en site central situé allée Marie Clarac** : il comprend l'accueil des urgences et le SAMU 32, 362 lits et places et 11 places d'hémodialyse, le plateau technique, les consultations médicales et de soins, les explorations fonctionnelles, les activités de prélèvement d'organes et de tissus, les services administratifs, techniques et logistiques ;

- **Le site de la Ribère situé chemin de la Ribère** : il comprend une unité de soins de longue durée Jardins d'Automne (70 lits), une maison de retraite Le Bocage Auscitain (60 lits), un service Douleur et Soins Palliatifs, une équipe d'hygiène du territoire, une blanchisserie, des locaux administratifs et de formation ;

- **La maison de retraite Aimé Mauco située rue Eugène Sue.**

Il est également à souligner la présence d'une Maison d'Accueil Spécialisée et d'un Foyer d'Accueil Médicalisé destinée aux personnes handicapées, conforme aux normes de sécurité en vigueur et d'une capacité de 40 lits.

L'hôpital d'Auch est par ailleurs engagé dans plusieurs projets ambitieux, dont le **Pôle d'Excellence Rurale (PER) «Gers santé ruralité»**. Il mène ainsi un projet pilote de télésanté pour le Gers, regroupant les acteurs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Porté par l'Union départementale des centres communaux d'action sociale, ce projet vise à garantir, autour de l'hôpital pivot d'Auch et en tout point du territoire, un égal accès de la population aux soins et à la prévention en matière de santé et de télésanté. L'objectif est en effet d'améliorer l'attractivité médicale et para-médicale du territoire, en offrant des conditions favorables à l'implantation de nouveaux professionnels.

9.4.2 Les structures de soins privées

Deux établissements privés sont présents à Auch avec la clinique Carlier et la clinique d'Embats. La clinique Carlier reste la seule clinique généraliste d'Auch après la fermeture des cliniques Saint-Barthélémy et la polyclinique du Dr Lestrade.

La clinique Carlier regroupe plus de 50 médecins spécialistes et une équipe de 120 personnes. Elle possède 111 lits d'hospitalisation conventionnelle et 12 postes de chirurgie et anesthésie ambulatoire. Elle offre 5 spécialités (chirurgie, médicale, anesthésie, laboratoire, imagerie médicale).

La clinique psychiatrique d'Embats a récemment fait l'objet d'une extension. Elle compte désormais 61 places.

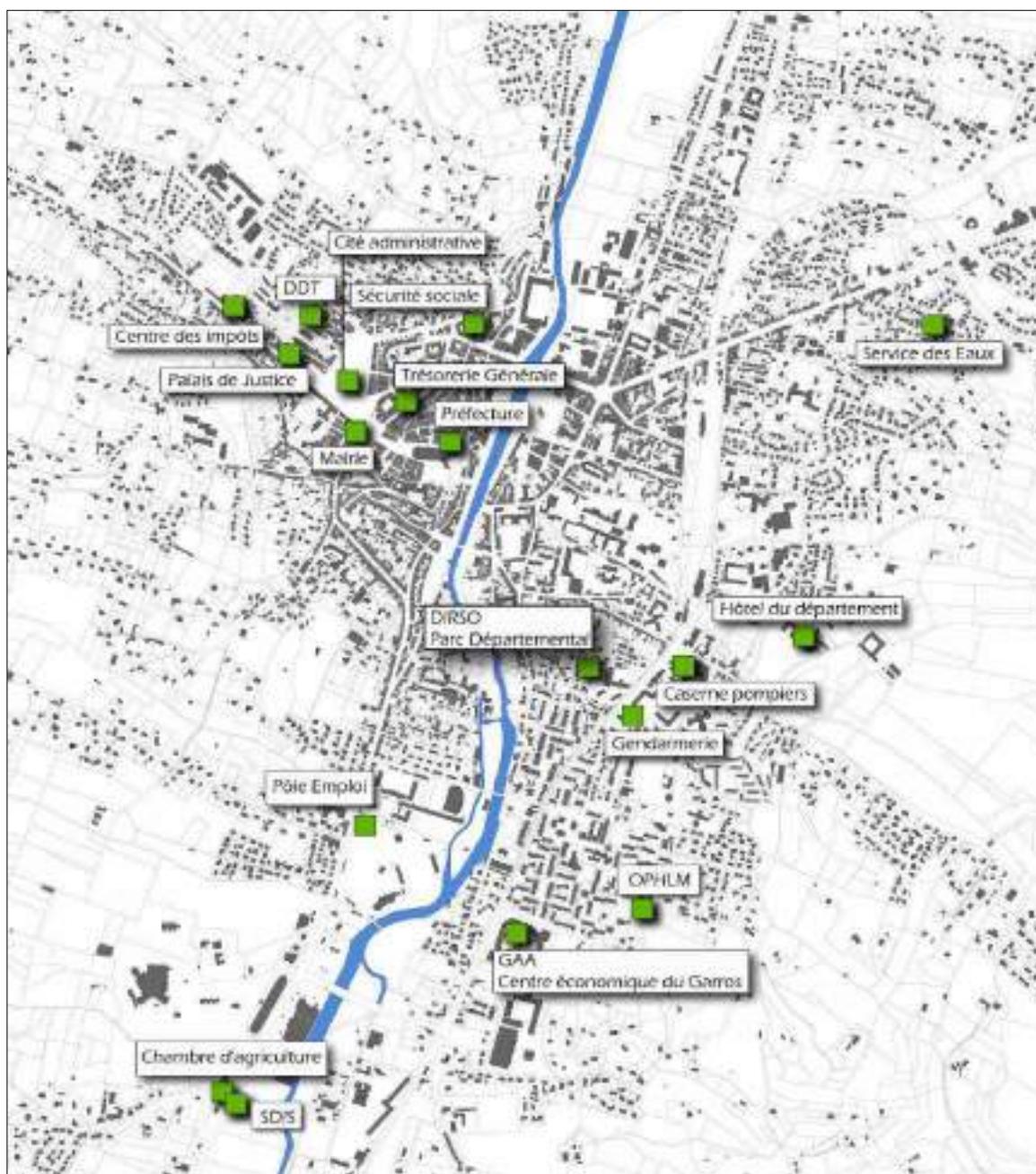
9.4.3 L'accueil des personnes âgées et la prise en charge médicale

Plusieurs équipements à destination du troisième et quatrième âge ont été aménagés sur la commune.

Auch compte huit maisons de retraite pour un total de 465 places. Selon les prestations assurées et la capacité d'accueillir des personnes dépendantes médicalement en raison de leur âge ou d'un handicap, certaines maisons de retraite peuvent avoir le statut d'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

LES MAISONS DE RETRAITES A AUCH	NOMBRE DE LITS
Les jardins auscitains	40
La roseraie (EHPAD)	60
Maison de retraite Saint-Dominique (EHPAD)	60
Les jardins d'Agapé (EHPAD)	90
Aimé Mauco/ le Bocage/ les jardins d'automne (publique)	200
Les Tourterelles auscitaines (Foyer de logements)	23
Ma Maison/ Résidence Auch	92
TOTAL	565

LOCALISATION DES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS



En dehors de l'établissement Les Jardins Auscitains dont les loyers ne sont pas conventionnés, **les maisons de retraite sont actuellement saturées et disposent de listes d'attente, parfois importantes.**

Le vieillissement de la population, auquel il convient d'ajouter le recul de l'âge du maintien à domicile ont néanmoins conduit la Ville à envisager de nouveaux services pour les personnes âgées. **Le centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) créé en 2000** est un lieu d'écoute, d'information et d'accompagnement des familles dans les projets de maintien à domicile. Le CLIC s'adresse à toutes les personnes âgées quelles que soient les difficultés auxquelles elles peuvent être confrontées (accès aux droits, accessibilité du logement et des transports, qualité et confort de vie, évolution de la dépendance...). L'aide proposée est bien articulée entre les différentes prestations de soins infirmiers à domicile, de services de loisirs, etc. 2 associations proposent également des services complémentaires : Proxyservice et Mieux Vivre chez soi.

En effet, l'augmentation des personnes âgées sur la commune s'accompagne de **besoins importants en services d'aide à domicile** (SAAD, SSIAD, ...). Ainsi, le nombre de bénéficiaires de services d'aide à domicile augmente depuis 2006 (+6,9%). **Un besoin en animation et en orientation des personnes âgées** et de leur entourage est aussi observé (CLIC, Services Loisirs, INTERLUDE, ...). Ainsi, le nombre d'utilisateurs du CLIC a augmenté de plus de 48% entre 2005 et 2008 (+ 28% pour le nombre d'utilisateurs du service Loisirs).

De plus, la problématique du maintien à domicile suppose l'aménagement de logements adaptés pour la faible mobilité des personnes concernées, et souligne l'importance de développer des services permettant ce maintien à domicile (notamment prise en charge médicale). Conjointement à la politique de maintien à domicile, l'accueil de personnes atteintes d'Alzheimer serait à renforcer.

La tendance au vieillissement de la population auscitaine engendre des besoins d'accueil spécifiques des personnes âgées.

La commune dispose d'une capacité de plus de 500 places en maisons de retraite, mais qui ne permet pas de répondre à toutes les demandes. De nombreux services d'aide à domicile sont toutefois proposés aux personnes âgées sur le territoire.

9.5 Les services administratifs et sociaux

9.5.1 5.1 Auch, pôle administratif du Gers

La commune bénéficie des équipements et services administratifs propres à une préfecture départementale, avec : une mairie, une trésorerie, une antenne des ASSEDIC, un commissariat de police, un palais de justice, une antenne de sécurité sociale, une cité administrative, des directions départementales, un centre des impôts, une caserne de pompiers, un hôtel de département, une caisse d'allocations familiales, etc.

Ces équipements et services administratifs polarisent une grande partie des communes de l'agglomération, voire au delà, du Gers.

9.5.2 Des services d'aide sociale intercommunaux

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un établissement public intercommunal, en charge de l'action sociale de la communauté d'agglomération du Grand Auch. Le CIAS développe des actions à l'attention de personnes en difficulté, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

En partenariat avec d'autres structures institutionnelles ou associatives (Association REGAR par exemple), il impulse des opérations et des services pédagogiques, préventifs, éducatifs et sanitaires notamment.

Les demandes formulées à l'accueil du CIAS s'orientent en particulier vers les aides sociales et le service d'accompagnement et d'aide à domicile pour les personnes âgées et en situation de handicap.

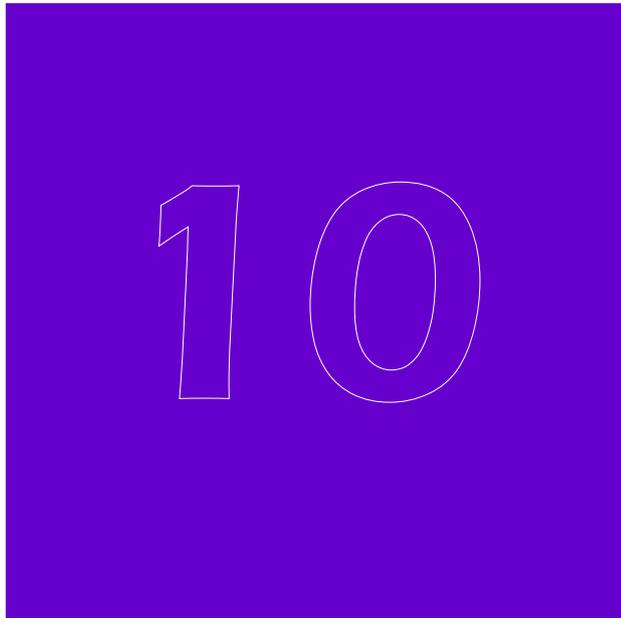
Les aides sociales facultatives dispensées par le CIAS sont majoritairement centrées sur l'alimentation. Les aides financières liées au logement, au transport, au retour à l'emploi ou aux assurances regroupent quant à elles une part faible des aides. L'évolution des ménages bénéficiaires entre 2007 et 2008 d'aides alimentaires confirme ce constat (+16%).

Le CIAS propose également un **service de portage de repas** quotidien à domicile et un foyer restaurant, un **service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)** qui dispense, grâce à des aides soignantes qui se déplacent au domicile, des soins d'hygiène et de confort aux personnes âgées, handicapées ou malades, un **service loisirs** qui organise des activités de loisirs pour les personnes âgées, une **épicerie socio-éducative**, "l'Escalé" structure d'accompagnement social et éducatif pour les personnes en difficulté d'insertion et leurs familles. Le CIAS propose en outre un service "déplacements accompagnés" comprenant le transport et l'accompagnement pour les personnes ayant besoin de l'aide d'un tiers pour leurs déplacements de la vie quotidienne.

La Maison du Logement présente à Auch constitue par ailleurs un lieu d'accueil d'information et d'orientation en matière de logements. Outre sa mission d'accueil du public, elle représente également un outil d'animation et de développement local : depuis sa création en 1999, elle s'est vu confier de nouvelles missions en matière de rénovation de l'habitat (OPAH, Opérations Façades) et d'accompagnement social des jeunes en quête de logement (en partenariat avec la Mission Locale du Gers), notamment.

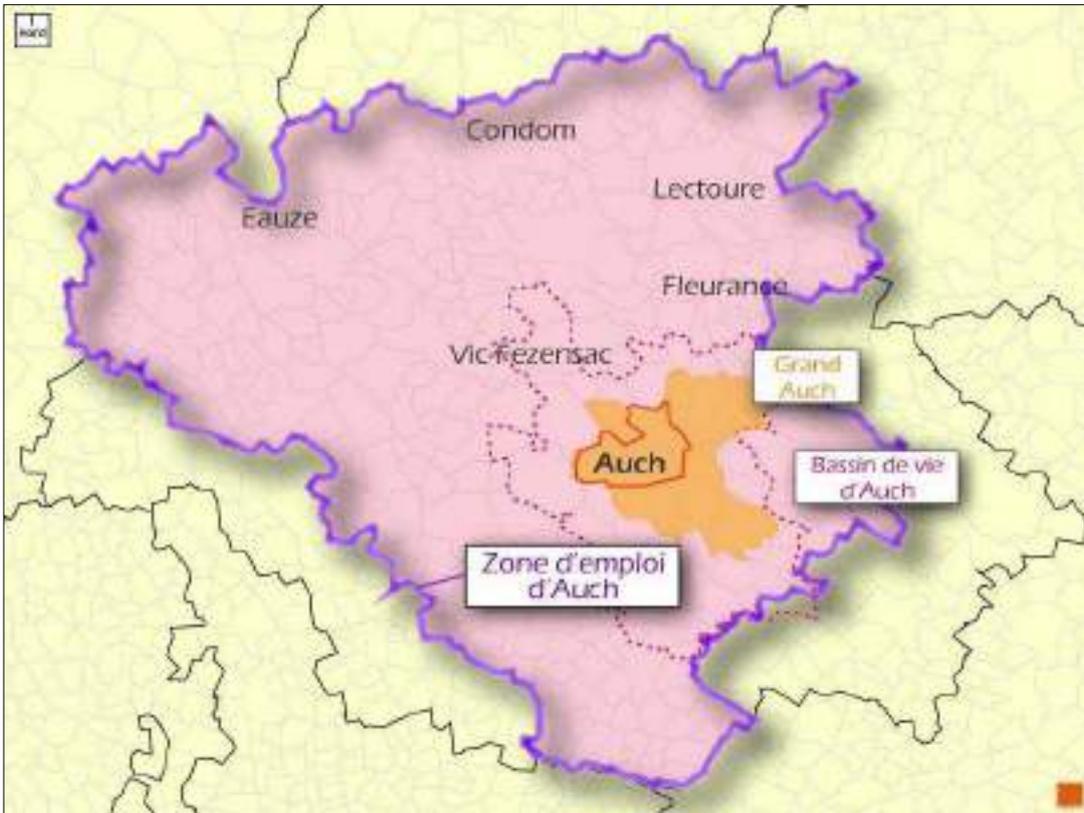
Les éléments clés

- **Avec la présence d'une large gamme d'équipements, Auch constitue le principal pôle de services et d'animation au sein de l'ouest toulousain ;**
- **La présence d'un pôle de services administratifs en particulier (Conseil Général, Préfecture, Directions Départementales...) accentue son attractivité au sein du département ;**
- **Comptant près de 1000 étudiant, la commune accueille un pôle universitaire valorisant les filières courtes et professionnelles (BTS et IUT) appelé à se renforcer dans les prochaines années ;**
- **La dynamique culturelle constitue une composante importante du projet de développement d'Auch avec la construction en cours sur le site de la Caserne d'Espagne d'un complexe cinématographique associé à un centre spécialisé dans les arts du cirque (CIRC) ;**
- **Un CIAS actif avec de nombreuses actions partenariales (structures d'insertion, épicerie socio-éducative notamment), et des services à la personne reconnus pour la qualité de leur accompagnement ;**
- **Des maisons de retraite actuellement saturées mais de nombreux services proposés d'aide à domicile pour les personnes âgées.**

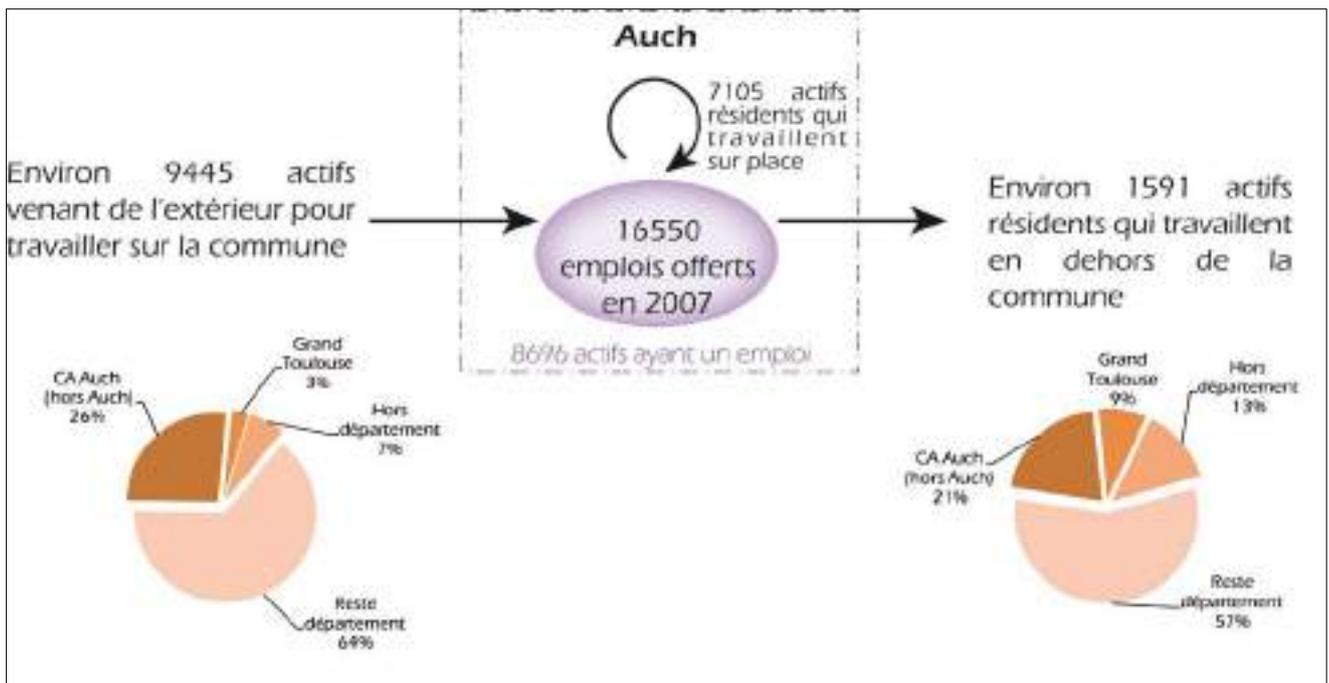


10 Analyse de l'activité économique

LE BASSIN D'EMPLOI AUSCITAIN



SYNTHESE DES EMPLOIS OFFERTS ET DES ACTIFS TRAVAILLANT OU RESIDANT A AUCH



10.1 L'activité économique locale

10.1.1 Auch, pôle d'emploi majeur du Gers

La ville d'Auch est le premier pôle d'emploi du département du Gers et l'un des éléments structurant du tissu économique à l'ouest de Toulouse. Elle constitue le cœur d'un bassin d'emploi de 30 000 habitants, dont 16 000 actifs.

La commune concentre 90% des emplois offerts sur son intercommunalité : on y dénombre presque deux fois plus d'emplois offerts que d'actifs ayant un emploi (16 550 emplois offerts pour 8696 actifs occupés, dont 7105 travaillent sur place).

Plus de 16 000 personnes travaillent chaque jour sur le territoire communal, mais seulement 7100 (40% environ) travaillent sur place en 2007. A cette date, **près de 3/5 emplois sur la commune étaient occupés par des personnes n'y résidant pas (dont une majorité vient des communes périphériques de l'agglomération auscitaine (plus de 60%) et un tiers des communes du Grand Auch.** Le nombre de personnes travaillant dans la commune d'Auch mais résidant dans une commune périphérique augmente. En effet, plus des 3/4 des actifs résidents des communes du Grand Auch, travaillent à l'extérieur de leur commune de résidence.

Malgré le développement de l'aire urbaine métropolitaine, Auch conserve donc une relative autonomie économique. Avec seulement 2% d'auscitains travaillant dans le Grand Toulouse, la commune affirme sa fonction de pôle d'emploi majeur du Gers sans qu'elle ne soit directement influencée par le pôle toulousain. De ce fait, elle ne constitue donc pas un réservoir d'actifs à disposition du dynamisme toulousain (puisque les emplois augmentent plus vite que les actifs), mais engendre elle-même son attractivité économique ainsi que son étalement en direction des espaces ruraux qui l'environnent.

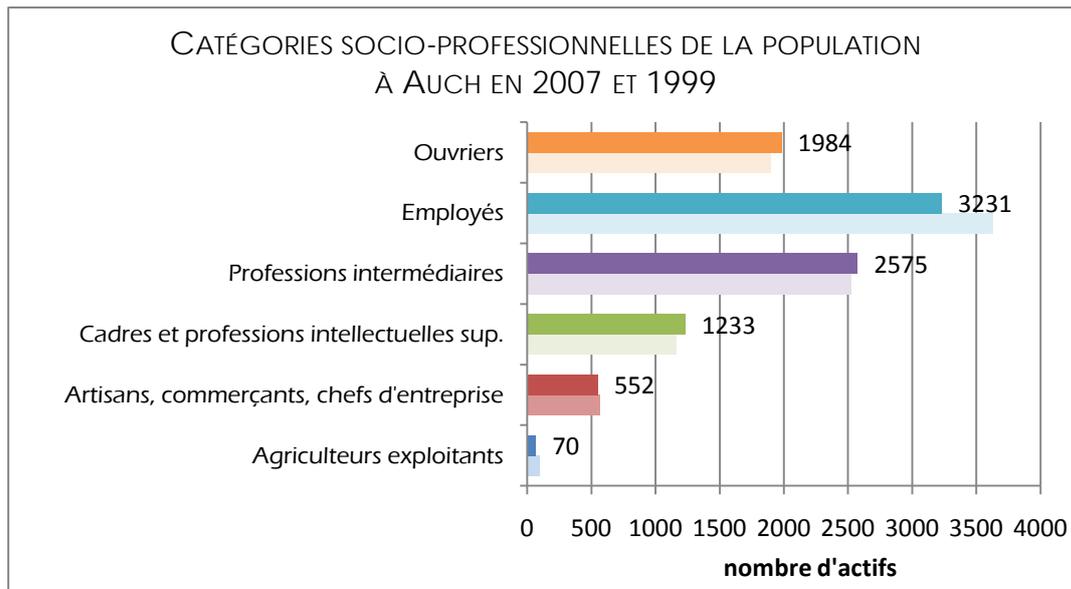
Le taux d'emploi, c'est-à-dire le nombre d'emplois proposés rapporté au nombre d'actifs a progressé durant la dernière décennie (de 1,52 en 1999 à 1,69 en 2007) **mais il ne s'est pas pour autant accompagné d'une augmentation des actifs stables.** Il y a de plus en plus d'emplois proposés à Auch mais qui sont de moins en moins occupés par des actifs auscitains, ce qui entraîne un accroissement des déplacements domicile-travail.

Cette concentration de l'emploi accompagnée de la dispersion de l'habitat a des impacts considérables sur les territoires et la circulation : les migrations pendulaires augmentent en volume et en distance ainsi que les problèmes liés à la circulation, à l'engorgement de la ville et au stationnement.

L'automobile reste en effet le mode de transport le plus utilisé par les auscitains, corollaire d'un élargissement du bassin d'emploi. L'évolution de la motorisation des ménages éclaire cette situation : **le taux de motorisation continue de croître et la multimotorisation se banalise puisqu'elle concerne près du tiers des ménages en 2007.**

	2007		1999	
	2025	18,4%	2034	19,8
Pas de voiture	5763	52,5%	5206	50,6%
1 voiture	3218	29,3%	3035	29,5%
2 voitures et plus				

Nota : les précisions de l'INSEE concernant les déplacements domicile-travail sont issues de l'exploitation complémentaire du recensement du logement (non exhaustive, au contraire de l'exploitation principale). Le léger écart au niveau du nombre d'emplois est lié à cette différence de traitement de la donnée.



Source INSEE – RP 1999 et 2007

PART DES RETRAITES DANS LA POPULATION ADULTE

	2007	1999
Auch	32%	26,2%
CA Grand Auch	26,6%	21,38%
Gers	34,9%	30,5%

Source INSEE – RP 1999 et 2007

TAUX DE CHOMAGE

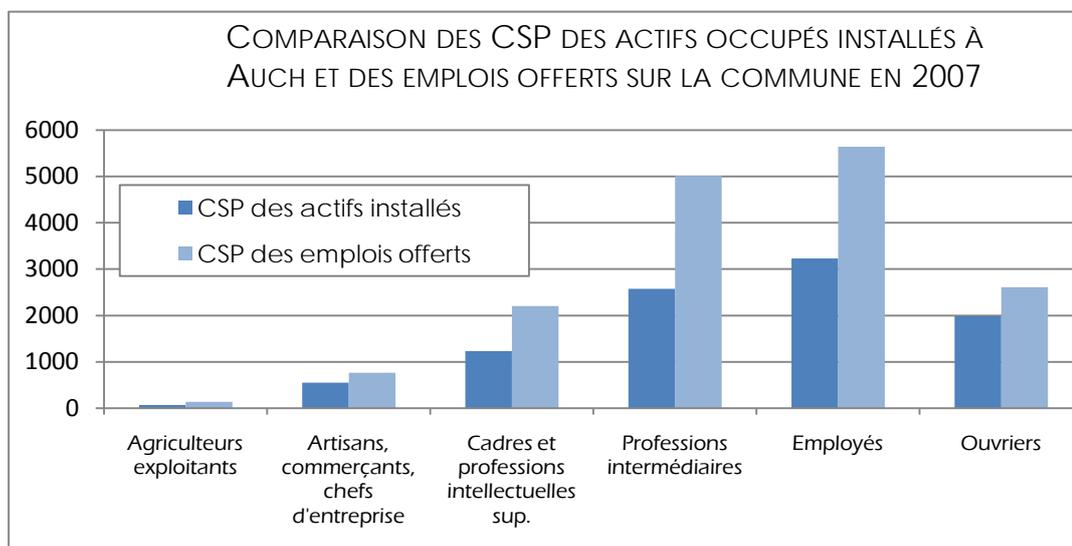
	2007	1999
Auch	10,7%	11%
CA Grand Auch	9,4%	9,8%
Gers	8,3%	9,5%

Source INSEE – RP 1999 et 2007

NIVEAU D'ETUDE DE LA POPULATION DE + DE 15 ANS EN 2007

	Auch	Gers	Grand Toulouse	Midi-Pyrénées
Brevet, BAC pro.	19,6%	16,4%	19,8%	16,3%
BAC+2	11,8%	10%	15,1%	12,1%
Diplômes supérieurs	11,6%	8,3%	23,6%	12,4%

Source INSEE – RP 2007



Source INSEE – RP 2007

10.1.2 Une population active stable depuis 10 ans

En 2007, la commune comptait environ 9724 actifs dont 8681 ayant un emploi. **Cette population active, représentant près de 45% de la population communale, a connu une baisse très sensible durant la dernière décennie** : le nombre d'actifs a diminué de 1,7% entre 2007 et 1999, alors qu'au niveau départemental il a cru de 8,7%. Cette évolution s'explique par la diminution générale de la population auscitaine au cours de cette période, et par le vieillissement de la population notamment. En regard des évolutions de la population communale et de la dynamique de desserrement résidentiel, cette légère diminution du nombre d'actifs tend donc plutôt à confirmer l'attractivité de la commune pour de nombreux actifs résidant dans la communauté d'agglomération et dans le reste du département.

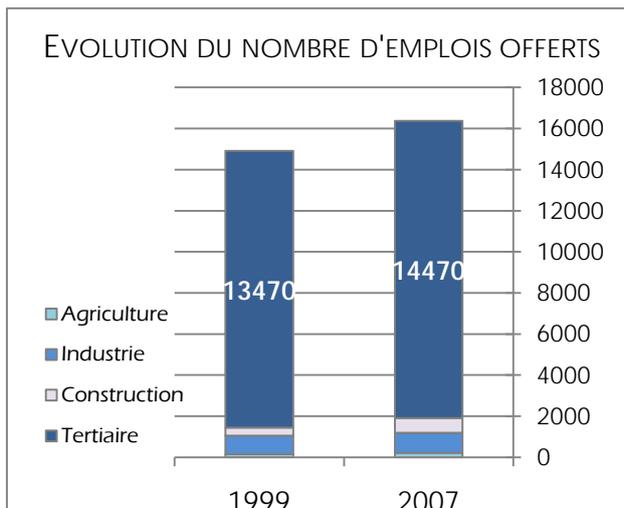
La population active installée à Auch est aujourd'hui composée en majorité d'employés, mais aussi de professions intermédiaires et d'ouvriers, qui représentent au total plus de 4 actifs sur 5. En particulier, **les ouvriers et employés représentent aujourd'hui encore plus de la moitié de la population active à Auch**. Cette caractéristique est de nature à rendre la population plus vulnérable aux évolutions de la conjoncture économique, qui structurellement touche prioritairement les tranches de population les moins qualifiées.

Alors que parmi les actifs, la part des employés et des artisans est en baisse, celle des professions intermédiaires et des autres catégories socioprofessionnelles est en légère hausse ou se maintient. La part des agriculteurs exploitants est en baisse continue depuis les années 80. Leur nombre a presque été divisé par deux depuis le début des années 2000 (passant d'une centaine en 1999 à une cinquantaine en 2006).

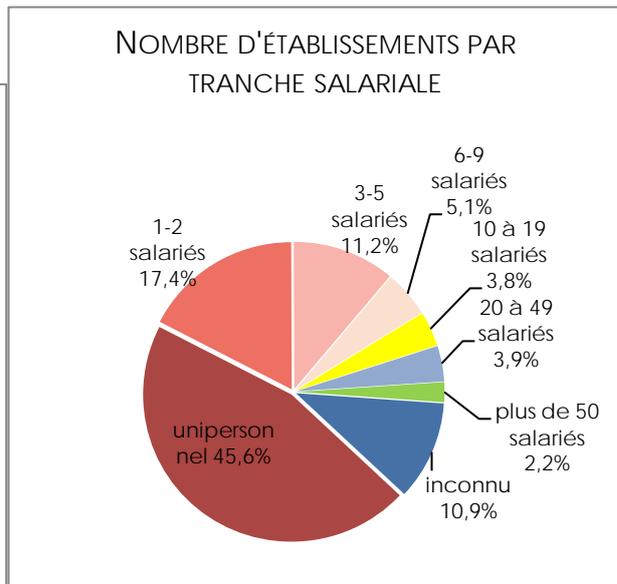
Par ailleurs, **la population des personnes retraitées a augmenté dans la dernière décennie, passant de 26,6% de la population adulte de la commune en 1999, à 32% en 2007** (6052 retraités en 2007, soit +1170 personnes environ depuis 1999). Cette évolution suit globalement les tendances constatées à l'échelle de l'intercommunalité et du Gers qui figure comme l'un des départements les plus âgés de la région. Elle traduit un double phénomène à savoir : le vieillissement d'actifs préalablement installés sur la commune et surtout, l'installation plus récente de personnes retraitées.

En 2007, on dénombrait environ 1040 chômeurs soit un taux de chômage de 10,7% sur la commune. A noter que parmi les chômeurs recensés, plus de la moitié sont des femmes (53,1%) et 1 sur 4 est âgé de moins de 25 ans. La commune compte par ailleurs l'un des taux de chômage les plus importants du département. Cette situation s'explique par **l'inadéquation entre la population active et le type d'emplois proposés**. En particulier, le niveau d'études de la population auscitaine montre la faible part des diplômés de l'enseignement supérieur dans la population totale alors même que les attentes des entreprises, des banques et des assurances se sont renforcées ces dernières années.

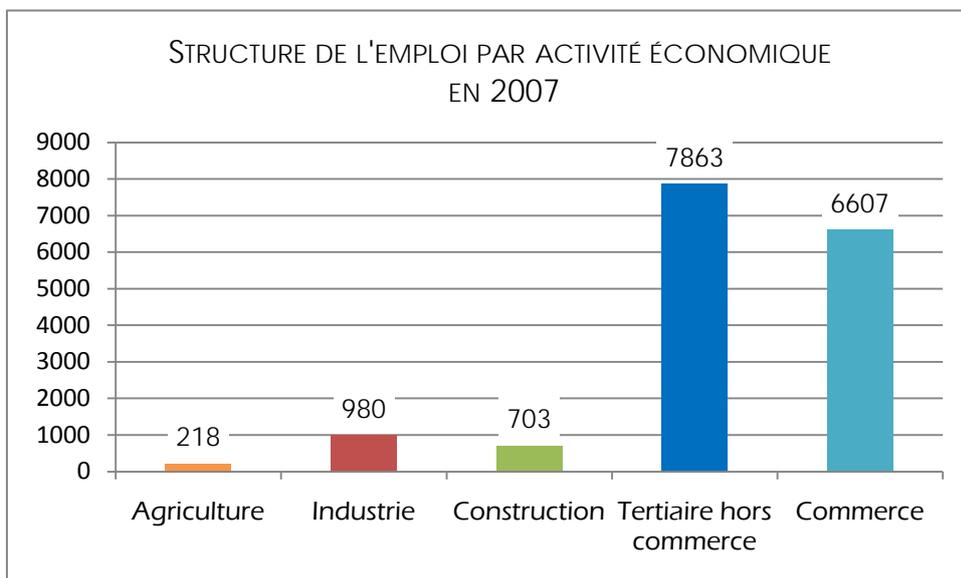
Selon une étude de l'INSEE [Source : " L'aire urbaine de Toulouse , un pôle d'emploi stratégique de premier plan" - 6 pages INSEE Midi-Pyrénées - Janvier 2011], la part de cadres de fonctions métropolitaines, occupant des emplois dans les domaines stratégiques de la conception, la recherche, la gestion, les prestations intellectuelles, le commerce inter-entreprise ou encore la culture et les loisirs, s'est accrue dans l'emploi total à Auch (+1,5 point entre 1999 et 2006 contre 0,7 point au niveau national et 1 point en Midi-Pyrénées). **Cette tendance qui confirme le développement d'une économie résidentielle sur la commune appelle donc un profil de population de plus en plus diplômée mais qui ne correspond pas au profil de la population sur place**.



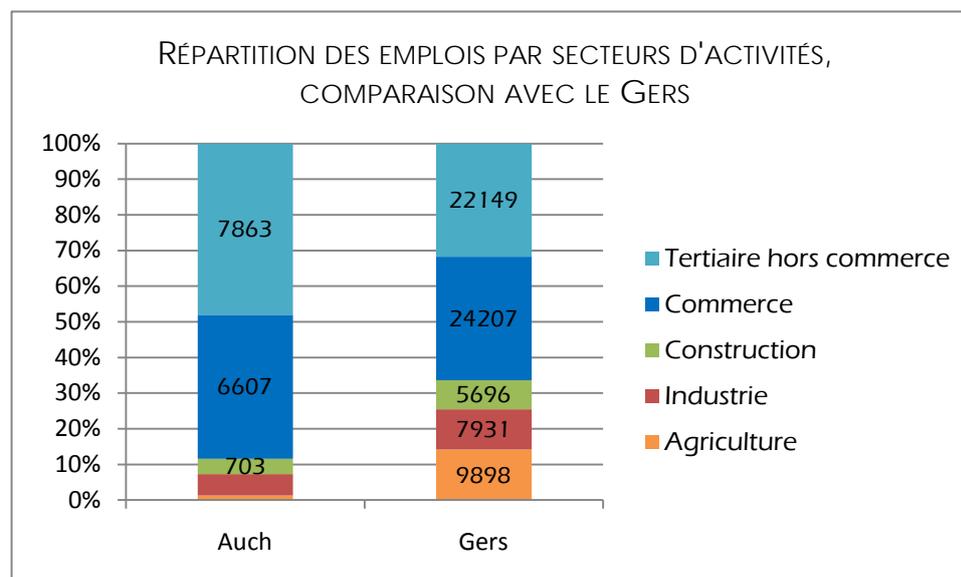
Source INSEE - RP 2007



Source Sirène 2009



Source INSEE - RP 2007



Source INSEE - RP 2007

10.1.3 La structure de l'activité locale

On dénombre en 2007 à Auch 16 550 emplois offerts, contre 15 058 en 1999. (Source : INSEE RP 1999 et 2007, recensement principal)

Cette hausse est en grande majorité à mettre au compte d'une augmentation des emplois du secteur tertiaire alors que les autres secteurs d'activité, minoritaires, présentaient une légère hausse également. Ce secteur représente aujourd'hui 88% des emplois sur la commune, commerces, services, administration et action sociale confondus soit les 4/5^{èmes} des emplois offerts sur la commune.

L'économie communale est donc basée sur un secteur tertiaire largement dominant et dynamique, lié à la satisfaction des besoins de la population présente sur le territoire (économie dite « résidentielle »). **Depuis 1999, on constate que le tissu économique local continue de se tertiariser sur la zone d'emploi auscitaine** : sur 1500 emplois créés entre 1999 et 2007, près de 70%, ont été créés dans ce secteur.

L'appareil productif représente 1/4 emplois et repose sur **un solide socle de TPE** (Très Petites Entreprises de moins de 10 salariés). Elles représentent près de 80% des entreprises de la commune, et quasiment plus de la moitié d'entre elles sont unipersonnelles. A noter que le secteur artisanal du BTP (domaine de la construction), présente également une hausse relativement significative (+314 emplois).

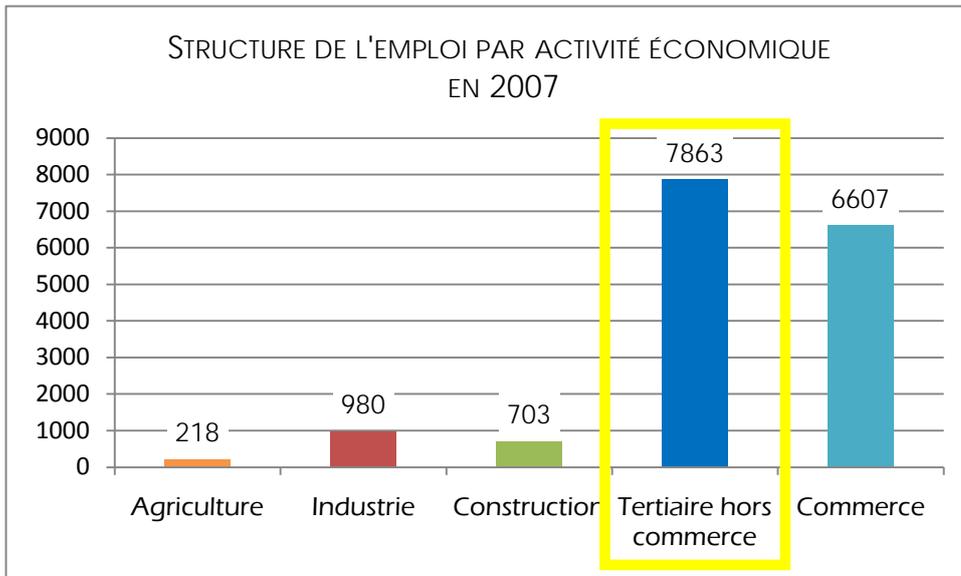
Une économie résidentielle dominée par la fonction publique

Avec un appareil de production largement sous représenté tant dans les établissements que dans les emplois salariés, l'économie auscitaine se caractérise par sa fonction résidentielle et la fonction publique qui fournit 41% des emplois sur le commune (soit plus de 9000 emplois). Le constat est le même à l'échelle du département mais dans des proportions légèrement moins importantes.

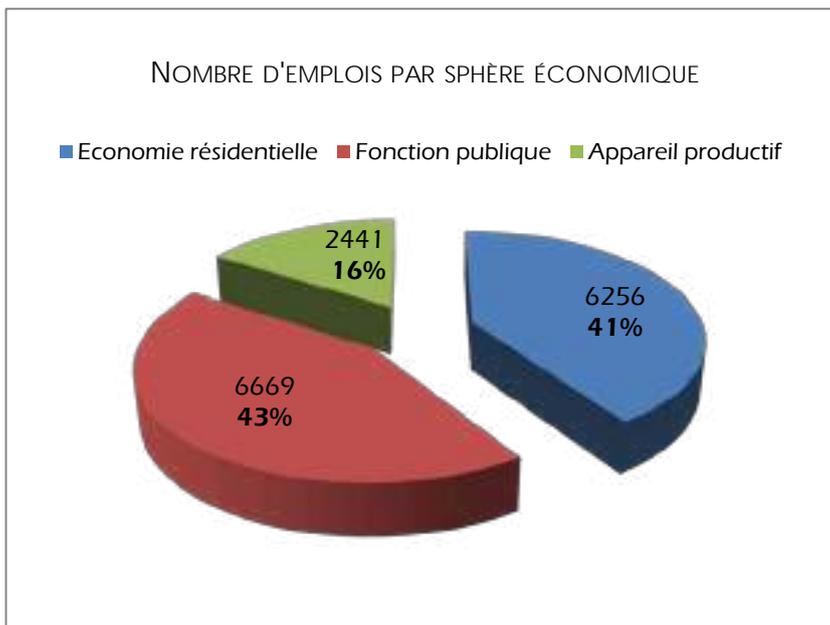
Le commerce, deuxième secteur économique

La structure de l'emploi à Auch n'est pas à l'image de celle du Gers. La part des emplois tertiaires y est largement plus importante, à l'inverse, l'ensemble du département fournit une part importante des emplois dans l'agriculture, l'industrie et la construction.

Cette répartition est le fait d'une part, de la structure de l'agriculture à Auch qui subit directement les effets de la déprise agricole et de la proximité de l'urbain et, par ailleurs, de la concentration des administrations et services dans la ville centre chef lieu du département.



Source INSEE – RP 2007



Source INSEE – CLAP, 2008.

10.2 Les secteurs d'activité économique

10.2.1 La prépondérance du secteur tertiaire

Ce secteur d'activité est logiquement celui qui domine l'économie locale au regard du nombre d'emploi proposés : plus de 3/4 actifs travaillent en effet dans ce secteur clé du territoire.

Le poids du secteur tertiaire dans l'activité des actifs auscitains se confirme depuis 1999, mais le nombre d'emplois de la sphère productive augmente à un rythme plus élevé (+46,7% contre +20,3% dans la sphère résidentielle).

L'Etat et les collectivités, premier employeur du territoire

En tant que ville-préfecture administrative et hospitalière, Auch accueille beaucoup d'administrations et d'établissements publics : la préfecture, le Conseil Général, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers, de nombreux établissements d'enseignement secondaire et supérieur, etc.

Ainsi, plus de 55% des emplois du secteur tertiaire sont issus de la sphère publique au sens large (cadre/éducation-santé/employé de la fonction publique), soit 41,5% des emplois totaux sur la commune d'Auch.

Les deux premiers employeurs de la commune sont le centre hospitalier d'Auch avec plus de 1700 employés et le Conseil Général avec plus de 500 employés. La mairie est le quatrième employeur communal avec plus de 400 salariés.

Néanmoins, cette part très importante de l'emploi public dans l'ensemble des emplois tertiaires traduit le fait que l'économie locale repose sur le principe d'une « **économie induite** ». Dans un tel schéma, l'économie locale apparaît d'abord commandée par l'organisation administrative du territoire, ce qui peut à terme constituer un facteur de vulnérabilité de l'économie locale, comme en ont témoigné successivement les fermetures des casernes Lannes et Espagne. **Dans un contexte global de fragilisation de l'emploi public, cette donnée peut apparaître comme un risque réel pour l'emploi local.**

A contrario, l'accroissement tendantiel de la part de la sphère productive dans le total des emplois témoigne de la capacité grandissante de la commune à attirer des entreprises orientées vers des marchés extérieurs au territoire et ainsi, à se doter d'une véritable autonomie entrepreneuriale.

L'accessibilité des établissements publics

Les établissements publics sont en majeure partie localisés dans le centre ville. La délocalisation des locaux des ASSEDIC dans la zone industrielle d'Engachies reste à cet égard une exception.

Si cette concentration de services publics apparaît logique pour des questions d'accessibilité, elle est par ailleurs problématique en regard de la gestion du stationnement et de l'engorgement de la circulation aux heures de pointes.

Le maintien des locaux publics en centre ville nécessite une réflexion sur la gestion adéquate du stationnement (notamment celui lié aux actifs du centre) et des déplacements sur un territoire d'une échelle plus large que la commune.

Nota : Les activités résidentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS OFFERTS PAR SPHERE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

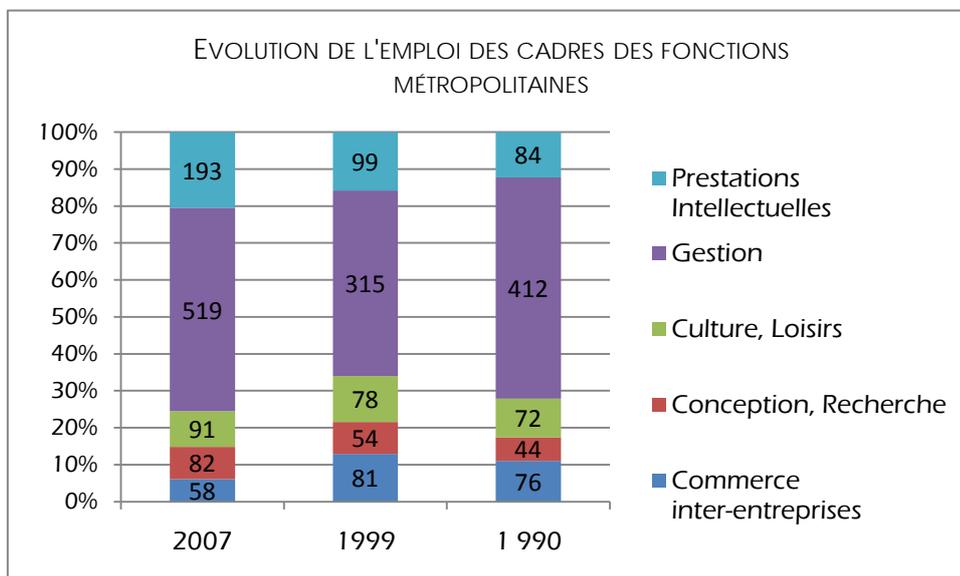
	2007		1999		1990		1982	
Emploi total	16 372		14 910		14 537		13 136	
Sphère non présenteielle	3 146	19,2%	3 068	20,6%	2 429	16,7%	2 144	16,3%
Sphère présenteielle	13 226	80,8%	11 842	79,4%	12 108	83,3%	10 992	83,7%

Source INSEE – CLAP, 2008.

EFFECTIFS SALARIES ET NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DU SECTEUR TERTIAIRE EN 2008

	Transports		Activités financières		Activités immobilières		Services aux entreprises		Services aux particuliers		Education, santé, action sociale		Total
Nombre d'établissements	25	5,5%	54	11,8%	69	15%	154	33,6%	138	30%	19	4,1%	459
Nombre d'effectifs salariés	218	11,5%	261	13,8%	110	5,8%	460	24,4%	528	28%	311	16,5%	1888

URSSAF et fichiers CCI de Midi-Pyrénées, établissements actifs au 01/01/2008



Source INSEE – CLAP, 2008.

Sur un autre plan, la centralisation des services et établissements publics dans le centre ville a également un effet sur la « chaîne économique » lié à la consommation directe ou indirecte des services et de leurs employés (restauration du midi, commerces de proximité etc...). Envisager une relocalisation de ces établissements impliquerait d'anticiper les effets sur ces commerces et services de proximité en place et de prévoir les besoins dans les zones à venir.

L'exemple de la relocalisation des ASSEDIC dans la zone d'activités d'Engachies est significatif de ce qu'une relocalisation en périphérie implique : la zone d'activité a l'avantage de résoudre le problème lié au stationnement des salariés et des usagers. En revanche, le réseau de transport en commun dessert peu cette zone ce qui rend dans certaines circonstances l'accès difficile et souvent la voiture personnelle indispensable, pour l'usager comme pour le salarié.

La sphère tertiaire marchande

Les services aux entreprises ainsi que les services aux particuliers apparaissent particulièrement dynamiques : ils totalisent plus de 60% des établissements de service et 50% de l'emploi tertiaire. Il s'agit de services opérationnels (location, sélection et fournitures de personnels, sécurité, nettoyage...) mais surtout de services de conseil et d'assistance aux entreprises (activités informatiques, postes et télécommunications, services professionnels, publicité, communication...).

Le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale ainsi que les activités financières représentent également un poids important de l'activité tertiaire en nombre d'emplois (16,5% et 13,8% des emplois tertiaires).

Un segment de l'emploi tertiaire apparaît plus particulièrement significatif du processus de métropolisation auquel l'agglomération auscitaine participe. En effet, le développement continu du secteur des services de conseil et d'assistance aux entreprises (activités informatiques, postes et télécommunications, services professionnels, publicité, communication...), ainsi que de la recherche démontre que **la commune attire de plus en plus de cadres occupant des fonctions dites « métropolitaines », principalement dans la gestion.**

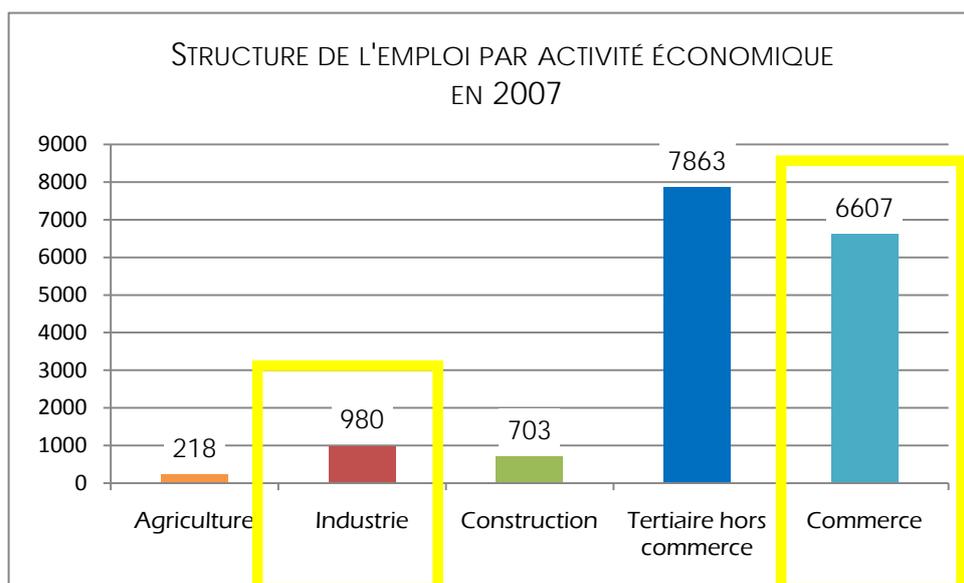
En 2007, la fonction gestion (professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance.) représente 54,4% des cadres des fonctions métropolitaines à Auch, tandis que les prestations intellectuelles (professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise) représentent 19,4% des cadres des fonctions métropolitaines contre 16,7% en moyenne en Midi Pyrénées, ou 14,7% en France. **L'accroissement des emplois stratégiques s'appuie essentiellement sur les activités résidentielles ou présentes qui offrent 84% des emplois de ces villes. Cette évolution montre que la commune est en mesure de jouer un rôle significatif dans le processus de métropolisation de l'agglomération toulousaine.**

Les cadres des fonctions métropolitaines occupent les emplois dits "stratégiques" dans les aires urbaines, ces derniers étant principalement représentés dans les fonctions suivantes : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, culture-loisirs.

EFFECTIFS SALAIRES ET NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DU SECTEUR COMMERCIAL EN 2008

	Commerce et réparation d'automobiles		Commerce de gros		Commerce de détail				Total
					Total		Dont grandes surfaces	Dont magasins d'alimentation	
Nombre d'établissements	68	15%	86	20%	295	65%	7	39	449
Nombre d'effectifs salariés	486	22%	541	24%	1203	54%	438	71	2230

URSSAF et fichiers CCI de Midi-Pyrénées, établissements actifs au 01/01/2008



EFFECTIFS SALAIRES ET NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DU SECTEUR INDUSTRIEL EN 2008

	Industries agricoles et alimentaires		Industries des biens de la consommation		Industrie des biens d'équipement		Industrie des biens intermédiaires		Energie		Autres		Total
Nombre d'établissements	33	34,7%	17	18%	18	19%	13	13,6%	5	5,2%	9	9,5%	95
Nombre d'effectifs salariés	253	18%	152	10,8%	118	8,4%	196	14%	679	48,3%	6	0,5%	1404

URSSAF et fichiers CCI de Midi-Pyrénées, établissements actifs au 01/01/2008

10.2.2 Le commerce : deuxième secteur d'activité

Avec une zone de chalandise de 90 000 habitants, Auch représente le pôle commercial gersois le plus attractif en raison de sa position centrale et éloignée de Toulouse. Auch représente en effet le seul pôle commercial réellement constitué du département. Le territoire étant relativement éloigné d'autres grands pôles urbains, cela a conduit à développer une infrastructure commerciale propre à satisfaire l'essentiel des besoins locaux.

Le commerce constitue l'un des segments primordial de l'activité locale, notamment les commerces dits de détail qui totalisent plus de 50 % des emplois et plus de 60 % des établissements commerciaux.

Après la fonction publique, le commerce est le deuxième secteur fournisseur d'emplois à Auch. Le troisième employeur de la commune est ainsi privé (Bernard Pagès, commerce de gros qui emploie plus de 400 salariés). Les centres commerciaux constituent également d'importants pourvoyeurs d'emplois (Leclerc compte 500 salariés et Carrefour 150).

Relativement autonome et complet, ce pôle connaît à la marge la concurrence des pôles commerciaux limitrophes :

- dans le Nord du département, l'évasion commerciale se tourne vers Agen,
- à l'Est, l'influence de Toulouse se fait plus fortement sentir (selon le type d'achat) : avec une offre commerciale exhaustive, l'agglomération toulousaine attire en particulier sur certains secteurs (équipement de la maison, culture, loisirs) pour lesquels l'offre à Auch est absente ou de qualité insuffisante.

10.2.3 L'industrie : un secteur historiquement peu prégnant

L'industrie représente 6% des emplois présents sur la commune en 2007 soit un poids relativement faible par rapport au volume total des emplois à Auch.

En 2008, le secteur compte 95 établissements soit près de 9% du total et emploie 1404 salariés. Le secteur de l'énergie, avec plus de 670 emplois, offre à lui seul près de 50% des emplois industriels de la commune sur un très petit nombre d'établissements. On note également la présence d'une industrie dans le domaine du papier, les Cartonnages d'Auch, qui emploie entre 100 et 200 personnes.

A noter que ces données ne tiennent pas compte de **l'implantation de l'entreprise JCB Aéro en 2011**. Cette entreprise d'aménagement d'intérieur pour avions de luxe, anciennement localisée à l'Isle Jourdain, s'est récemment implantée sur la zone d'activité de Lamothe. Le transfert de l'ensemble de l'entreprise dans les nouveaux locaux a été achevé dans le courant de l'année 2011. Il est prévu la création de 200 emplois à l'horizon 2013, ce qui devrait augmenter de façon significative les effectifs du tissu industriel local.

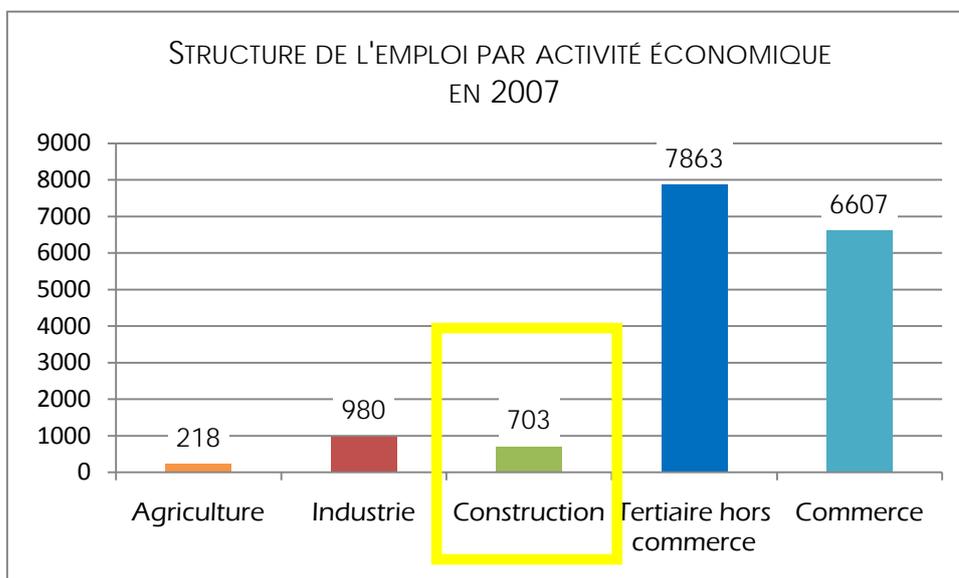
La deuxième activité la plus pourvoyeuse d'emplois est l'industrie agricole et alimentaire qui totalise 18% des emplois industriels et représente près de 35% du nombre d'établissements, avec 33 entreprises. Il s'agit là d'une activité spécifiquement auscitaine, la commune ayant une identité agricole encore marquée ainsi qu'une tradition agroalimentaire qui participe pleinement de son identité économique.

Historiquement, Auch n'est pas identifié comme un réel bassin industriel ; l'industrie ne s'y est pas particulièrement développée, et le tissu industriel y apparaît plutôt disparate. Toutefois, **l'industrie liée à l'agriculture ainsi que l'aviation tendent à émerger comme des secteurs particulièrement porteurs et stratégiques**, notamment depuis l'installation de JCB Aéro.

EFFECTIFS SALARIES ET NOMBRE D'ETABLISSEMENTS
DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN 2008

	Bâtiment		Travaux Publics		Total
Nombre d'établissements	53	86,8%	8	13,2%	61
Nombre d'effectifs salariés	346	72,7%	130	27,3%	476

URSSAF et fichiers CCI de Midi-Pyrénées, établissements actifs au 01/01/2008



Source INSEE - RP 2007

Favoriser l'activité industrielle est essentiel dans la mesure où elle fournit des emplois qui peuvent être relativement diversifiés mais également parce qu'elle joue un rôle moteur dans le paysage économique local. Le secteur industriel entraîne et active assez naturellement avec lui la chaîne de développement des autres secteurs de l'économie.

Un projet de Pôle d'excellence rurale (PER) Aéroparc d'Auch-Lamothe vient d'être récemment labellisé suite à l'installation de JCB Aéro.

Le projet porté par le Conseil général du Gers, la chambre de commerce et d'industrie du Gers et la commune d'Auch vise à renforcer les capacités d'accueil d'entreprises de l'aérodrome d'Auch-Lamothe afin d'être attractif pour d'autres entreprises spécialisées. L'objectif du PER est de soutenir la diversification industrielle naissante du Gers dans l'industrie aéronautique, afin d'obtenir des retombées économiques pour l'ensemble du département.

Le projet prévoit :

- Pôle industriel Nord : Extension du taxiway existant, bretelles et desserte de terrains destinés à l'accueil d'entreprises
- Pôle industriel Sud : Construction d'un taxiway, bretelles et desserte de terrains destinés à l'accueil d'entreprises, aire de stationnement des avions
- Construction d'un hôtel d'entreprises aéronautiques
- Acquisition d'équipements neufs à une entreprise installée sur le site (Héli Challenge))
- Construction d'un bâtiment et acquisition d'équipements en vue de l'accueil d'une entreprise.

Avec l'obtention de ce PER, la volonté de la commune et de ses partenaires est bien de **faire de l'aéronautique l'une des spécialisations industrielles du département** ; dans le Gers, la nouvelle filière aéronautique est ainsi devenue en 10 ans le 2^e employeur industriel après l'agro-alimentaire.

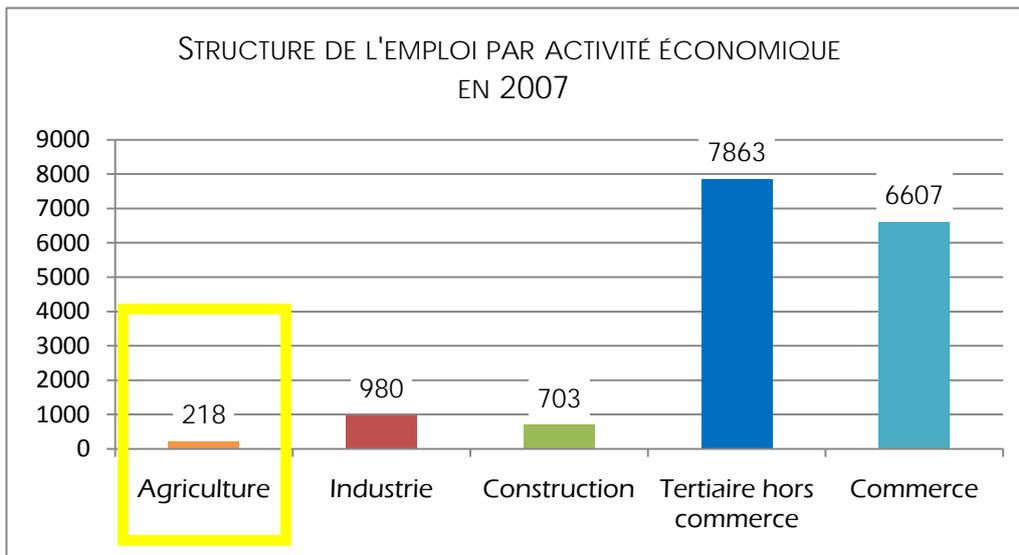
L'agroalimentaire constitue l'une des spécialités historiques du tissu industriel local. Le territoire a renforcé récemment cette composante économique avec la création d'un nouvel hôtel d'entreprises agroalimentaires à Auch. L'agroparc permet aux entrepreneurs du secteur ou les créateurs d'entreprises agroalimentaires un démarrage d'activité très rapide dans des ateliers agréés pour la transformation, la conservation, le conditionnement ou encore la commercialisation des produits. Les modules sont loués clés en main, agencés selon leurs besoins et situés à proximité du CRITT Agro-alimentaire Régional (Centre régional d'Innovation et de Transfert de Technologie) et de l'antenne sud-ouest du CTCPA (Centre Technique Conservation Produits Agricoles).

10.2.4 La construction : un secteur dynamique mais dépendant de la conjoncture nationale

En 2008, on dénombrait **61 entreprises** liées à la construction sur la commune (CCI, URSAFF 2008).

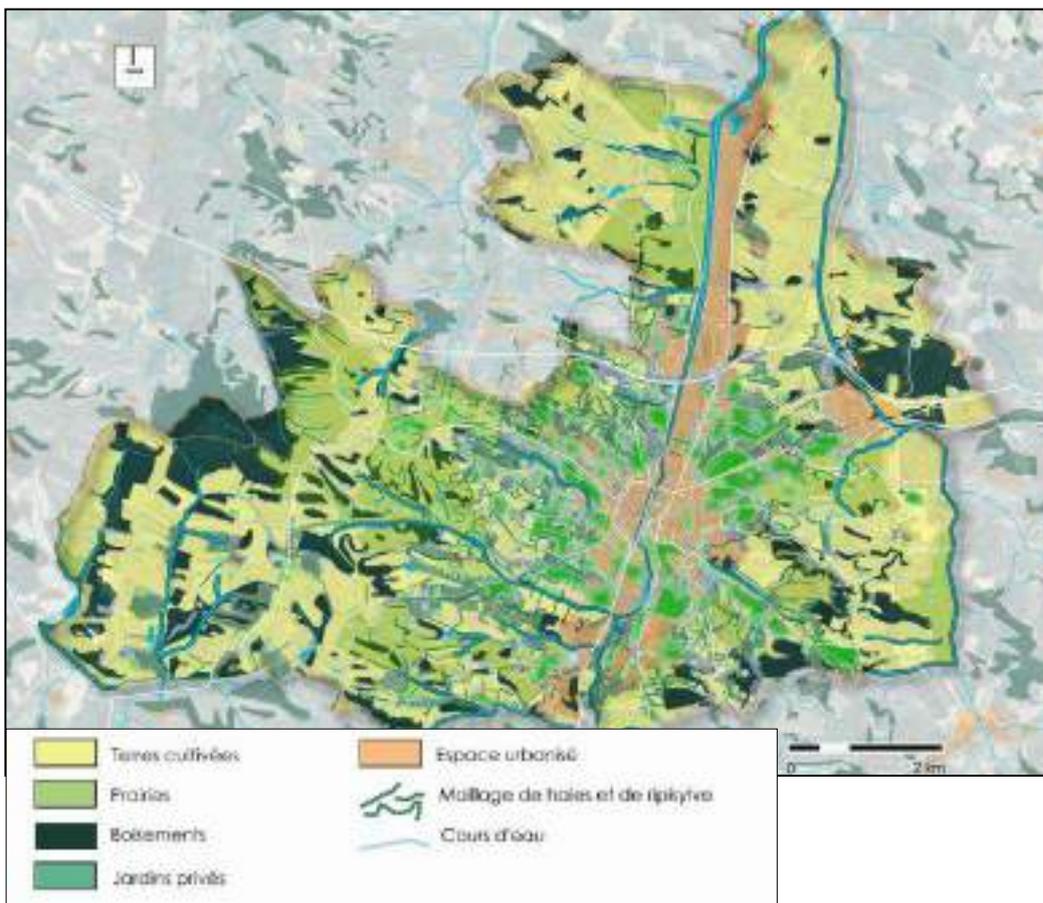
Au regard de la répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle, le tissu économique de la construction est constitué en grande partie par des artisans et des petites entreprises.

Ce secteur fournit plus de la moitié de ses emplois dans la catégorie socio professionnelle des ouvriers qualifiés ce qui dénote d'une certaine fragilité de l'équilibre de la profession contrebalancé néanmoins par la part non négligeable des artisans (à hauteur de 15,4%), qui vient rééquilibrer et « assurer » ce secteur économique.



Source INSEE - RP 2007

REPARTITION DES ESPACES AGRICOLES DE LA COMMUNE



agriculture	Nombre d'établissements	Dont :	
		0 salarié	1-2 salariés
culture	77	73	4
production animale	16	16	
culture et élevage associé	6	6	
soutien aux cultures	2	2	
sylviculture et exploitation forestière	2	3	
Total	103		

Source Siirène 2009